
Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne
Membre de l'Audit Bureau of Circulations

Le Canada est imprimé et publié par la Compagnie de Publication du Canada, Limitée, au numéro 22, ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal.
Administrateur: Louis Carrier
Rédacteur en chef: Olivier Asselin
Gérant de la Rédaction: Eustache Lefebvre de Saint-Just

Le suffrage censitaire en matière municipale

L'établissement d'un cens électoral ne suppose pas forcément la restriction du droit de vote aux seuls propriétaires. A Montréal, ce qu'on appelle communément la "taxe de l'eau" n'équivaut au prix de l'eau que par exception ou par accident; en réalité c'est un impôt sur l'habitation, complément et supplément de l'impôt foncier, et celui qui l'acquiesce est en droit de partager le droit de suffrage avec le propriétaire. Quant à celui-ci, qu'il soit en retard ou non dans le paiement de ses contributions, il conserve son droit de vote moralement comme légalement, parce que sa propriété garantit sa dette envers la municipalité. Le principe qui doit régir l'attribution du droit de suffrage municipal — n'en déplaise aux spécialistes de la démagogie — c'est que celui qui n'apporte rien à la caisse commune ne doit pas prendre part au gouvernement de la société. En notre ville, ce principe a été longtemps à la base de notre régime électoral: qu'on l'ait supprimé à l'heure même où l'effectif des familles assistées dépassait quarante mille, c'a été un véritable crime contre la société. Pour le possesseur, le soutien du nécessaire est un devoir non seulement de charité mais de justice. Mais rien ne lui fait un devoir d'inviter le besogneux à partager la gestion de son bien, en sorte qu'il en puisse prendre à son gré ce qu'il voudra. Même si la municipalité de Montréal se reconnaît l'obligation de soutenir ceux de ses administrés qui ne peuvent subvenir à leurs propres besoins, elle n'est nullement tenue d'accorder le même droit de suffrage, en matière électorale, à ceux qui profitent de ce régime et aux contribuables qui en font tous les frais.

Nous nous rendons bien compte que de pareilles vues sont impopulaires à l'heure actuelle. Mais le bon sens a toujours ses droits, et il y a déjà trop longtemps que, par lâcheté ou par naïveté, ceux qui ont intérêt à la conservation de l'ordre social ploient les épaules et cèdent le pas devant ceux qui ont intérêt à le démolir.

Olivier ASSELIN

Billet du matin

POLICE

Il n'y a pas encore très longtemps la gendarmerie canadienne se nommait tout simplement "Police montée". Ce corps d'élite, orgueil du Canada et envie des autres pays, se recrutait surtout parmi les fils écossais des meilleures familles anglaises. C'étaient de superbes cavaliers, réputés pour ne jamais manquer celui qu'ils poursuivaient et leur réputation s'est étendue dans le monde entier. Depuis la guerre, le recrutement s'est fait un peu partout et n'importe comment. En sorte que l'on trouve aujourd'hui dans la "Royale Gendarmerie à cheval du Canada" (ne riez pas, c'est là son nom officiel) des gendarmes qui n'ont jamais vu de chevaux qu'attelés à des voitures ou sur des images.

En revanche, nos gendarmes exercent bien d'autres métiers ou professions. Ceux que vous voyez toujours à pied, avec des molletières inutiles et des éperons qui pourraient servir tout juste à faire des dessins dans la pâte des tartes, peuvent être à la fois des marins, des ingénieurs ou de vulgaires douaniers ou gabelous. La gendarmerie possède aujourd'hui ses gardes-côtes, avec des officiers et marins, qui poursuivent les contrebandiers d'alcool; gens des plus dangereux puisqu'ils font une concurrence déloyale au gouvernement. Les contrebandiers ne sont pas toujours pris car ils ont en la prudence de se munir de yachts plus rapides que les gardes-côtes du gouvernement, mais il arrive parfois des accidents et c'est à la suite de l'un d'eux que le yacht de contrebande "Kromhout" s'est fait capturer par le garde-côte No 1, le "Stumble In" et a été pris en remorque par celui-ci, le but étant de conduire les contrebandiers au port de Sydney. Pour plus de précautions, les gendarmes avaient placé quatre gardiens à bord du yacht prisonnier; le capitaine McKenzie, l'ingénieur mécanicien James McIntyre (on sait que tous les mécaniciens de marine sont Ecossais) et les deux matelots brevetés Raymond Oxford et Murdoch McDonald. Nous voyons que la "police montée" comprend des gens de toutes les professions ou à peu près. C'est là que j'irai chercher le serrurier d'avion que réclame mon confrère et ami Wanner...

On ne sait pas au juste ce qui s'est passé ensuite. Si la police était montée — et bien montée — la mer ne l'aurait pas du tout. La dépêche avoue même qu'elle était démontée. C'est pour cette raison qu'on bout de peu de temps, le navire prisonnier et le garde-côte se trouvent séparés et que le premier fila en vitesse vers la côte de Saint-Pierre et Miquelon. Le vaisseau de la police, vite distancé, retourna à son port d'attache et fit lancer une alarme à tous les navires de l'Atlantique nord, parce que ses quatre gardiens avaient été enlevés par le yacht contrebandier.

L'ouvre ici une parenthèse pour démontrer que, toujours, la cavalerie a été regardée comme supérieure à l'infanterie, ou du moins, passait avant elle. Le major, chargé d'inspecter des recrues au conseil de révision, et à qui l'on faisait observer qu'un des hommes avait les pieds plats, dit sans s'émouvoir: "Il a les pieds plats? J'en fiche. On l'a à cheval, il arrivera encore avant les autres".

Dans le même ordre d'idée, le curé de campagne faisait ces remarques aux dames de Sainte-Anne: "Mes chères sœurs, je vous ai maintes fois parlé des fréquentations. Il ne faut pas que les jeunes gens aillent ainsi rendre visite à vos jeunes filles. Vous me dites: "C'est son cavalier". Je le sais, mais je dois vous répéter que ça commence par la cavalerie et que ça finit par l'infanterie".

On voit donc que de tout temps, peut-être depuis que le cheval est la plus noble conquête de l'homme, la cavalerie est passée avant l'infanterie. Cependant, la police montée ne tient pas, nous l'avons vu, sur une mer démontée. Les gendarmes disent que les marins du vaisseau prisonnier ont coupé l'amarrage qui le retenait au garde-côte, mais les marins ripostent que l'amarrage s'est rompu sous les coups des vagues. Qui croire?

En attendant le résultat du procès (on parle d'extradition et d'interventions internationales), je propose qu'on modifie le nom de notre "Royale Gendarmerie à cheval du Canada", ainsi qu'un traducteur en délire a surnommé ce corps. Maintenant que ses membres capturent les chevaux de Neptune et vont chercher la gloire aux confins des mers, pourquoi ne pas leur trouver un nom plus "maritime", si l'on peut dire. Un Anglais de mes amis propose "Horse Marines", qui est très gentil et bien approprié. Cela peut se traduire en français par "Plongeurs à cheval". La traduction, je le sais, n'est pas littérale, mais elle reste significative car, en Angleterre, les "Horse Marines" ressemblent beaucoup aux Plongeurs à cheval de France. Leur existence est aussi problématique et marche de pair avec celle du parapluie de l'escouade, de la clef du champ de manœuvres et de la corde à rincer le vent.

Voyons? Horse Marines ou Plongeurs à cheval?

des HAMEAUX.

***Nous admettons que ce gouverneur américain est un peu Rolph.

***En insinuant qu'il n'y aura pas d'élections générales avant deux ans, M. Durand prend l'air heureux du condamné à mort qui reçoit un sursis.

(Le Journal de Waterloo)

POÈME LIVRESQUE

Epître des mânes de Mathurin Régnier à celles de P. Larousse

ETRE eocœ n'est rien, le crime est de s'y plaire;
C'est pourquoi je te veux entretenir, mon Pierre,
D'un fier cocœ content, petit-fils de bourgeois
(C'est le seul de son clan qui ne tournât anglais).
Qui depuis quelque temps vous fait ses beaux dimanches
Des fiuz de bel esprit éternels sur ses manches,
Et qui, parmi la Ville où visages sont longs,
Les étale, pensant que ce sont des galons.

Il vient de dégorger un flot de ses calculs (1)
Le benêt, à propos d'un de tes fascicules.

Parce qu'il lui advenait d'ouvrir dire à Paris
Que, le soir descendant, tous les matous sont gris,
Il s'est imaginé, le bon, qu'il doit suffire
D'être obscur et froid, comme étant de son rang.
Et de servir à grand, comme étant de son rang.
Les trois-quarts des bons mots de feu l'abbé Bremonde (2)
Pour amuser sans fin la noble galerie.

(Il ne s'entend au fait de pure poésie,
D'ailleurs, pas plus que nous au masculin déduit:
C'est là les mots reflant qu'il lui sur un in-huit
Aux vitres de Méthot, qui, dans la Métropole,
Pourrait, sans grand profit, l'inspiration folle
Que pratiquaient jadis et l'ardent et Serey.
Et qui, au même endroit, ouvre taverne aussi.)
Mais, il me fait penser, le brave petit-maitre,
Aux vieux des Quinze-Vingts qui, souffrant de l'urètre
Et ne voyant pas clair, ne savent où verser
Le surplus en leurs flancs longuement amassés,
Tant lui faut-il de temps à pisser son vinaigre!

On m'affirme, d'ailleurs, qu'il a besoin d'un nègre
Pour l'aider à ce faire, et qu'on voit, là-dedans,
Les raisons qui le font rester muet lui ans.

Car, tu l'as deviné, c'est Philippe Maurice (3)
Surnommé l'imbécile inattendu, Judas (4)
Dont je te veux parler, ce soir, ce Bartolo,
A la Sierra-Réal, voudrait être Baileu.
Mais ayant feuilleté Bremond et Sainte-Beuve,
On ne sait plus à quoi se fonde s'abreuve.
S'il s'applique, un principe est par lui renié,
Il met au même sac Choquette et Rainier;
Son argumentaire, c'est que l'argent décide:
La suprême beauté est la fleur burlesque,
Nul n'aura de talent, s'il n'est d'abord bien né.
La marque est au bryet qu'on a prime embruné,
S'il était de coton, non de toile d'Irlande,
C'est fini. Rien n'y fait et l'abysses est trop grande (5).
Pour qu'un pauvre jamais la puisse surmonter:
Tel ce cocœ content paraît argumenter.

Et ce, dans le pays qu'inventa Xenomanes
Où ce sont gens de biens qui remplacent les ânes
Comme symbole vis de la stupidité;
Et jamais le soleil n'épandit sa clarté
Sur contrée où l'humain ne se montre plus bête.
Dès qu'il eût possédé quelque peu de galette (6)
Qu'en cet endroit nommé: province de Québec
Tu pourrais voyager de Marseille à Babec,
De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome
Sans trouver aussi sot animal qu'un bonhomme
Dont les deux sonnets se comptent par milliers
Aux lieux qui nous étaient jadis peu familiers.

Le porc Catobélès dont nous conta l'histoire
Le cheveu flaubert de sonore mémoire
Quand il nous arriva aux infernaux palus,
Était intelligent auprès de ces cocœs
Qui tout le jour penché sur un large pupitre
Dont le dessus poli se couvre d'une vitre,
Computent les retours de leurs "british consols"
De leurs "smelters", de leurs autres placements fols;
Qui en fait d'actions n'en connaissent de bonnes
Que celles qu'un commis leur cote dans ses ronnes (7);
Qui, lorsque vient la nuit, s'en vont se jamber
Dans des cercles carrés à jouer le rommé (8);
Qui prennent, sans broncher, le Piré pour un homme,
Pour acheter l'Etna veulent mettre la somme;
Qui disent d'un auteur: il passe, il écrit,
Et ne voient qu'au whisky une forme d'esprit!

Aussi, je te prierais de composer, mon Pierre,
Lorsque tu pubieras autre dictionnaire,
Un clair entrefilet pour définir l'esprit;
Et si, malgré l'éclat de ton lucide écrit,
Ta leçon n'était pas, comme elle doit, apprise,
Sache rendre ton âme immune à la surprise:
Apprends-lui à ne pas s'écrouler, si tu vois
Un pied d'homme du peuple heurter un cul bourgeois! (9)
P. c. c.

alfred desrochers

- (1) Licence poétique.
- (2) Licence poétique.
- (3) Auteur d'un Voyage aux Tropiques.
- (4) Licence poétique.
- (5) Aboyme était autrefois mot féminin.
- (6) Montmartre exerce son influence jusqu'aux enfers.
- (7) Mot emprunté à l'anglais.
- (8) Deux de cartes.
- (9) Au temps que Régnier apprit à rimer, la langue offrait plus de liberté qu'aujourd'hui. Ainsi, on ne prescrivait pas l'hiatus et les "h" aspirés ne l'étaient pas toujours.

N. de la R. — Les lecteurs peu avertis sont priés de noter qu'un "cocœ" n'est pas ce qu'ils pourraient penser, mais "un bonhomme qui pense ce qu'il arrive".

Les Frères Montgolfier

Comment le premier ballon sphérique atterrit-il y a 150 ans à Nesles-la-Vallée

La jolie petite ville de Nesles-la-Vallée, chère aux peintres qui ne veulent pas s'écarter trop de la capitale, célèbre ces jours-ci l'anniversaire du premier atterrissage, il y a cent cinquante ans, d'un ballon gonflé à l'hydrogène et portant des passagers. C'est Montgolfier, à Annonay, qui s'immortalisa par la découverte de l'aérostat, mais c'est Jacques-Alexandre-César Charles, né à Beaugency en 1746, qui, le premier, mit au point un ballon réellement pratique. Tirant parti des travaux de l'Anglais Cavendish sur l'hydrogène et ses propriétés, il trouva le moyen de produire en grande quantité ce gaz léger et l'employa pour remplacer l'air chaud qui donnait aux montgolfières leur force ascensionnelle.

Précisément les frères Robert venaient de trouver le moyen de dissoudre le caoutchouc et de rendre les étoffes imperméables en les en enduisant. Ils confectionnèrent donc un ballon et le transportèrent au Champ-de-Mars, gonflé d'hydrogène, le 27 août 1783. Le ballon fut lâché au milieu d'une foule considérable et transportée d'émotion. Dans les jours qui précédaient la grande Révolution, en cette époque d'ardente foi en la puissance de l'humanité, ce spectacle si nouveau excita l'enthousiasme. Il apparut au peuple qu'un élément était vaincu! "On ne pouvait, écrit M. Figuière, se défendre des plus vives impressions. Beaucoup de personnes fondirent en larmes; d'autres s'embrassèrent comme en délire."

Et pourtant ce ballon ne portait encore aucun passager.

Heureusement du reste, car il vint se poser à Gonesse, où il répandit une terreur telle que les habitants, ignorant des expériences de navigation aérienne, attaquèrent le monstre inconnu à coups de fourche et en déchiquèrent les morceaux.

Le 21 novembre Pilâtre du Rozier et le marquis d'Arlandes s'élevèrent à bord d'une montgolfière poussée par l'air chaud et, passant au-dessus de Paris, vinrent se poser à la Butte-aux-Cailles.

Dix jours plus tard Charles et les frères Robert tentèrent l'aventure sur leur nouvelle invention. C'était un ballon sphérique de vingt pieds de diamètre, en soie caoutchoutée, gonflé à l'hydrogène et comportant pour la première fois une soupape et un filet recouvrant sa moitié supérieure. Ce filet, arrêté à un cercle de bois, soutenu par des cordages en nacelle en forme de navire. Ce ballon était muni des appareils qui demeurent de nos jours encore à la base de l'aérostation; il possédait un baromètre pour mesurer les hauteurs par élévation ou dépression de mercurie et des sacs de sable comme lest. Détail amusant, les nouveaux explorateurs de l'air avaient pensé à emporter du champagne et des gâteaux pour le cas où leur voyage se prolongerait un peu longtemps.

Lorsque le ballon s'éleva avec ses passagers au milieu de l'enthousiasme populaire, la troupe présenta les armes. Le temps était superbe. Des cavaliers se mirent en tête de poursuivre le ballon pour assister à son atterrissage et coururent ainsi le premier "rallye ballon". L'aérostat, poussé par un faible vent, passa la Seine entre Saint-Ouen et Asnières, puis survola Gennevilliers, Franconville, Euville, Saint-Leu, Taverny et l'Isle-Adam. Là, au-dessus du domaine du prince de Conti, les voyageurs décidèrent de descendre; mais, ayant aperçu par un porte-voix l'absence du propriétaire, les aéronautes jetèrent un sac de lest et repartirent pour aller se poser quelques kilomètres plus loin à Nesles-la-Vallée dans les prés dits des "Quatorze-Arpents".

Là, au milieu des paysans accourus en foule, Charles fit dresser par le curé et les notables un procès-verbal de son exploit. Comme il n'y avait pas de table pour écrire, un maître maçon, nommé Nicolas Lefort, prêta son dos pour servir de pupitre. C'est à ce moment qu'arriva au grand galop le premier des cavaliers partis de Paris qui, après avoir couvert ses 33 kilomètres, mit pied à terre et se pen-

Choses du temps

Chemins de fer, autobus, taxis et camions.

A la demande des chemins de fer, les pouvoirs publics ont réglementé les services d'autobus. Aujourd'hui, les propriétaires d'autobus demandent que les taxis et les camions qui leur font concurrence sur la voirie rurale soient tenus comme eux d'avoir du matériel d'une certaine qualité et d'assurer l'usage contre l'accident. De prime abord, cette demande paraît raisonnable.—O. A.

Un deuil pour les Franco-Américains.

Un Franco-Américain très estimé de ses compatriotes, M. J. Arthur Favreau, vient de mourir à Brighton, banlieue de Boston, à l'âge de soixante ans. D'abord rédacteur à l'Opinion publique de Worcester, dans le Massachusetts, il avait quitté cet emploi pour la charge de trésorier de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique. Il laisse quelques études sociales, entre autres: *The Chinese of the Eastern States* (réplique à la Franco-Américanité), étaient pris à partie et d'innombrables articles de journaux. En juillet 1926, le gouvernement français le nomma Officier d'Académie en reconnaissance des services qu'il rendait à la cause française aux Etats-Unis. Nos compatriotes des Etats-Unis perdent en M. Favreau un travailleur et un vrai patriote. — L. P.

A propos de greffes.

L'humanité, par ses savants et ses spécialistes, accomplit parfois des progrès étonnants. Pour une découverte propre à soulager les misères, on en fait dix pour perfectionner les moyens de destruction. Et notez bien que l'on s'intéresse infiniment plus à tout ce qui, à la longue, abrutit les hommes qu'à ce qui simplifierait réellement l'existence de la société. C'est peut-être cette admiration idiote de tout ce qui est destructeur ou de tout ce qui peut le devenir qui pousse tellement de gens à exercer leurs talents pour le plus grand malheur de tous. Mais les choses sont comme cela, et ce n'est certainement pas moi qui serais capable de les changer.

En bon mathématicien que je suis, je m'amuse de temps en temps à faire un petit calcul des probabilités de survie dans le monde, d'ici 73 ou 107 ans, et je trouve en en additionnant tous les risques produits par l'usage du radio, du saxophone, de la gelatine, du coquet, du cinéma, de l'auto, de la politique, de la sociologie, de la guerre, des femmes, de la peste, et aussi, des journaux, sans compter les inventions futures, l'avenir de l'humanité est foutrement sombre (qu'on me passe le mot) et que nos descendants vivront difficilement jusqu'à l'âge de la puberté.

Hier encore, je m'amusais à ce petit jeu. Devant les résultats obtenus, je me trouvais pris de l'envie folle de ficher la camp en Australie et d'élever des lapins plutôt que des enfants, quand je tombai sur une information qui me renvoya.

Un toubib d'Amérique (toubib ou not toubib?) annonce une sensationnelle découverte: celle de la greffe de sujet à sujet. Jusqu'ici, les chirurgiens avaient bien pu transplanter la peau du dos sur le visage, ou vice versa, suivant les besoins, mais ils n'étaient jamais parvenus à prendre un greffon appartenant à un de vos contemporains pour vous le coller sur le corps, selon les règles de l'art, sans vous expédier incontinent dans un monde évidemment meilleur. Voronoff était bien arrivé à transplanter des glandes, mais cela est une autre histoire.

Donc, le Dr Stone, de Baltimore, travaillant avec un autre médecin distingué, est arrivé, après maintes expériences, à prélever quelques tissus à un être vivant et à les greffer de façon parfaite à un autre individu.

Inutile de dire l'immense importance de cette découverte. La greffe humaine est désormais possible: avec le perfectionnement de la chirurgie on arrivera bientôt à des résultats extraordinaires.

Splendide, direz-vous. Peut-être. Mais inquiétant. Le monde pourrait fort bien être transformé, un jour ou l'autre, en une nouvelle île du Dr Moreau. File où le médecin imaginaire par Wells greffe des animaux sur d'autres jusqu'au jour où il arrive à créer des êtres presque humains... Cette merveilleuse découverte pourra servir à bien des choses, n'est-ce pas? A résoudre le problème jif dans le monde, à faire du petit Goebels un Nordique authentique, lui qui l'est si peu. Et comme il est probable que l'on arrivera un jour ou l'autre à faire une greffe du cerveau, on pourra ainsi greffer le génie à ceux qui n'en n'ont pas, ravivage d'une race décadente et même greffer des singes au point d'en faire des hommes qui deviendront de préférence des politiciens.

Claudian le Chevelu.

Un témoignage.

D'Edouard Hains, à la Revue de Granby:

"Mais nous croyons bien que Paris restera au-dessous, bien au-dessous d'une bonne étude par comparaison, lui dont le prurit de prétentions comiques semble tenir lieu de talent utile, lui qui croit qu'en dehors de lui-même et de ce bon M. Pin, le monde journalistique de notre province est bien terne. Songeons qu'au lieu d'ap-

dit au cou de Charles en criant: "C'est moi premier!" Car le gagnant du premier rallye-ballon fut un Anglais, sir Josias Fuller Farrer. Derrière lui arrivèrent le duc de Chartres et le duc de Fitz-James, qui signèrent également le procès-verbal.

C'est alors que pour prouver au duc de Chartres la facilité de manoeuvres du ballon, Charles repartit seul en jetant un sac de lest et alla atterrir de nouveau à deux lieues de là. Le soleil avait déjà, lorsqu'il repartit, disparu derrière les coteaux. En s'élevant Charles le vit de nouveau et constata avec émotion qu'il était le premier homme à avoir vu deux fois le même jour le soleil disparaître derrière l'horizon.

Le second atterrissage se fit dans d'excellentes conditions près de Querolles.

Charles avait définitivement remplacé l'air chaud des montgolfières par l'hydrogène.

André VOLNET
(Courrier des Etats-Unis)

porter un seul argument véritable au soutien de sa théorie de refertilisation à grande fraie, ce grand polémiste en simul-cuir a cru terminer la discussion en nous accusant d'avoir fait contre lui, au sujet du témoignage Vagant, une "insinuation malpropre". Voyez-vous ça d'ici oser une petite malice à l'adresse d'un confrère qui ne se fait pas faute de distribuer l'insulte lourdaude et gratuite, en peu partant, à tour de bras, et qui, ce printemps même, en avait causé avec qu'il est, ridiculisant, mais l'ombre d'une raison, le geste pourtant si substantiel, si pratique, du repentir corrigé des enseignes entreprises par la Chevalerie de Carillon de Granby...

Cela, Parizeau, pour employer l'expression de ton boss, "ça n'était pas propre"! Pourquoi ne ferais-tu pas le premier, les abstinences quand tu sors le baquet pour le lavement des intentions des confrères? Pourquoi ne y plongerais-tu pas, le premier? Ça gâche que tu en sortiras méconnaissable...

Ca, mon vieux Hains (vous permettez cette formule amicale?), c'est tout à fait "tipe". Félicitations à la Chevalerie de Carillon.—L. P.

Revue de la Presse

FEU CLAVIER CASAVANT

De l'Événement:

"La mort de M. Joseph-Clavier Casavant, décédé avant-hier dans la 72e année de son âge, provoquera des regrets qui franchiront les limites de la ville de Saint-Hyacinthe et de notre province. Feu M. Casavant appartenait, en effet, à une famille de facteurs d'orgues dont la renommée est aujourd'hui universelle. Avec son frère, Samuel, qui l'a précédé de quelques années dans la tombe, il avait travaillé sans relâche à développer la maison fondée par son père, Joseph-C. Casavant, et à lui assurer ce prestige dont l'éclat a rejoint sur tout le Canada. Les Casavant étaient des artistes. Les instruments sortis des ateliers de Saint-Hyacinthe ont rendu leur nom célèbre en Amérique, en Europe et ailleurs. Des organistes contemporains éminents comme les Widors, les Vierne, les Bonnet, les Dupré et d'autres, en ont plusieurs fois proclamé la supériorité. Dans la province de Québec, la plupart de nos grandes églises possèdent un orgue Casavant. Les chefs de cette maison, heureusement, laissent des successeurs qui sauront continuer leur œuvre et perpétuer leur mémoire. Feu C. Casavant était aussi, dans la vie privée, un citoyen exemplaire dont la ville de Saint-Hyacinthe pleurera à juste titre la disparition..."

LA CONFERENCE D'OLIVIER ASSELIN

De l'Autorité:

"En s'exposant aux plus basses injures et aux plus viles insinuations, M. Olivier Asselin, le journaliste au style incisif que nous n'avons pas besoin de présenter aux lecteurs de "L'Autorité" s'est élevé avec sa fougue habituelle, devant le Club Sir Wilfrid Laurier des femmes, contre les attaques anti-chrétiennes qu'une presse qui se dit fausement chrétienne lance à jet continu contre les Juifs du Canada, particulièrement ceux du Québec (...)

"Plusieurs points de la conférence de M. Asselin ont été relevés, pour approbation, dans divers journaux, mais il en est un qui leur a échappé: il est sot de répéter le jif parce qu'il est sans patrie. Ne pourrait-on pas en dire autant de l'Irlandais, puisqu'on ne compte plus aujourd'hui que trois millions et demi d'Irlandais en Irlande, contre vingt-cinq millions dans le reste du monde. Quoiqu'ils n'aient pas, pour ainsi dire, de patrie fixe, les Irlandais n'en font pas moins des citoyens de première valeur dans tous les pays." (...)

"Bref, la contre-attaque de M. Asselin nous paraît une phase très importante dans la vaste contre-offensive déclenchée contre les partisans du nazisme et du swastika dans notre province." — N. de la R.: Nous ne croyons pas que la conférence de M. Asselin offre les nazistes, les fascistes, et autres groupements de comédie: elle exprime des idées auxquelles notre directeur est toujours resté fidèle et que, sauf erreur, il a toujours défendues.—L. P.

Ragoût:

Un ragoût est un plat de viande, de légumes ou de poisson, coupés en morceaux et cuits dans une sauce épaisse. Chez nous, on donne quelquefois le nom de ragoût à une sauce brune épaisse, où l'on entre de la graisse de porc et qui se mange seule avec du pain et, parfois, des pommes de terre. Le terme de ragoût est impropre. Ce mets, qui ressemble à la sauce du ragoût aux boulettes de porc, est une sauce brune.

L'Hôtel Windsor est le centre des affaires et de la vie sociale à Montréal... c'est le rendez-vous par excellence pour le déjeuner ou le dîner, les réceptions, les soupers après le théâtre, les banquets et les bals.

WINDSOR
CARRE DOMINION

***A trente ans, la plupart des gens veulent paraître instruits de tout ce qu'il ont dédaigné d'apprendre à quinze.

***Il faut bien se mettre dans la tête que cette "vallée de larmes" ne

sera comblée qu'à la fin du monde, et qu'en attendant, il est nécessaire d'apprendre à nager...

***Il arrive aux gens de grands moyens d'être à bout de ressources. (Tristan, dans la Tribune)

Edmond TURCOTTE

Léo-Pol Morin

par Georges-Émile Tanguay

Quand il obtint le Prix d'Europe, il y a quelques années, Léo-Pol Morin avait une préparation que peu de jeunes musiciens possédaient. Il n'eut donc qu'à aller de l'avant.

Son premier maître, celui qui l'initia à la musique et à qui il garda toujours un véritable culte, fut Gustave Gagnon, père du brillant organiste actuel de la Basilique de Québec, Henri Gagnon.

Avec Gustave Gagnon, il étudia le solfège, la dictée musicale et le piano. Il travailla aussi le piano avec Henri Gagnon et, avec ce dernier, il entreprit l'étude de l'orgue, qu'il pousse assez loin pour jouer d'une façon remarquable les grandes œuvres de Jean-Sébastien Bach et de César Franck. Nous avons été à même de l'entendre interpréter dans la plus pure des traditions le Choral en la mineur de César Franck.

Quelques mois avant son départ pour l'Europe, il vint à Montréal travailler avec Arthur Letondal, sur les conseils de ses deux premiers professeurs, qui furent assez larges pour comprendre que dans le domaine de la musique, il est bon de changer d'atmosphère. Les deux maîtres de Québec n'ignoraient pas que Léo-Pol Morin pourrait aussi profiter des leçons d'harmonie de Guillaume Couture, un pédagogue de premier plan. Nous devons dire en passant que les épreuves d'harmonie, à ce moment-là, étaient autrement plus redoutables que maintenant, quand il s'agit du Prix d'Europe! Avons-nous rétrogradé?

Esprit déjà cultivé, curieux de toutes les manifestations intellectuelles, Léo-Pol Morin arriva à Paris avec un travail ardu, mais les dispositions les plus merveilleuses pour tirer le meilleur parti de son séjour dans la Ville-Musique par excellence.

Ceux qui l'ont vu à l'œuvre, il y a plus de vingt ans, savent avec quel cœur il se mit à la besogne.

Il étudia le piano avec Raoul Pugno, et il approfondit les classiques et les romantiques. Avec Jules Mouquet, Premier Grand Prix de Rome, il travailla l'harmonie et le contrepoint.

Il ne craint pas de se soumettre à une discipline sévère, au point de vue de l'écriture musicale, comme tous les jeunes musiciens qui veulent posséder leur métier à fond.

Léo-Pol Morin avait donc une base solide avant d'aborder les compositions modernes.

Au lieu de rester, de se cantonner dans une immuable tour d'ivoire, comme certains musiciens, il a évolué suivant une norme très humaine, — les sciences ne se transforment-elles pas? — et il a voulu connaître les diverses manifestations de la musique contemporaine.

DES ARTISTES DISTINGUES A LA "SOIREE LAWRENCE-A. WILSON"

A la soirée qui sera offerte, lundi prochain 18 décembre, à l'honorable Sénateur Lawrence-A. Wilson par les artistes du Stella, le public montréalais aura l'occasion d'entendre non seulement les comédiens habitués de l'Académie Canadienne d'Art Dramatique, mais aussi plusieurs étoiles de la radio. Une grande vedette des programmes Columbia et NBC viendra spécialement au Stella pour cette soirée.

De nombreuses personnalités assisteront à cette manifestation artistique exceptionnelle dont le programme sera publié d'ici quelques jours. Disons dès à présent qu'un orchestre composé des tout premiers instrumentistes montréalais se fera entendre au cours de la soirée. Il y aura également quelques attractions de music-hall. Le programme sera radiodiffusé par le poste CHLP.

La troupe du Stella jouera deux courtes pièces en un acte: "Fou la mère de madame!" la désopilante comédie de Georges Feydeau, et "Gardiens de Phère", le puissant drame d'André de Lord.

On peut louer ses places dès maintenant pour cette soirée, mais il faut se hâter car les demandes affluent au contrôle du théâtre et l'on prévoit une salle comble.

Léo-Pol Morin et ses maîtres du Canada français

Gustave et Henri Gagnon, Guillaume Couture et Arthur Letondal.

Léo-Pol Morin ne serait pas lui-même, s'il avait oublié les premiers maîtres qui lui ont appris le solfège, le piano, l'harmonie: Gustave et Henri Gagnon, Guillaume Couture et Arthur Letondal.

Comme le dit en termes excellents un de ses camarades, Georges-Émile Tanguay, compositeur de talent et organisateur, Léo-Pol Morin avait une préparation exceptionnelle quand il est parti pour l'Europe. Et le maître Pugno n'eut qu'à continuer l'œuvre si bien commencée. Le travail de Morin a fait le reste. Plus tard, quand Pugno fut mort, il prit des leçons de Ricardo Vines et, pendant qu'il étudiait le piano, il voulut reprendre avec Jules Mouquet les leçons d'harmonie qu'il avait abordées avec Guillaume Couture.

Léo-Pol Morin est donc un musicien complet, c'est, de plus, un lettré qui dans une langue châtée sait intéresser ses lecteurs et ses auditeurs. Musicien, érudit qui connaît à fond l'histoire de la musique, journaliste qui pendant longtemps a écrit des chroniques musicales remarquables à tout point de vue, Léo-Pol Morin dira certainement des choses neuves sur le sujet qu'il a choisi, vendredi prochain, au Stella, à 4 h. 30.

Bien confiante sur la musique française se terminera d'une façon harmonieuse, notre pianiste distingué

FAITES DE
METHOT
VOTRE LIBRAIRE
LANCASTER 4708
Angle Saint-Denis et Ontario

INSISTEZ
pour avoir les véritables
RADIOTRONS
MARCONI
RVC

A l'Impérial

La Direction de l'Impérial tient à avertir les habitués de ce théâtre que ce soir il n'y aura pas de programme cinématographique, la dernière représentation de "Maedchen in Uniform" commencera vers 5 heures et après-midi, après laquelle la salle sera évacuée pour faire place aux organisateurs du concert.

SOIREE DE FOLKLORE

Ce soir aura lieu, salle des pompiers, angle St-Zotique et Delorimier une soirée de folklore au profit des œuvres paroissiales de St-Barthélemy. Des artistes de la radio joueront "Les gars de la Marine", l'épluchette de bile d'Inde et "La Soupe". Cette soirée aura lieu sous la présidence de M. le curé J.-A. Lefèvre et de MM. les échevins J. Eniel de Montréal et S. H. Brien de Rosemont.

L'hon. M. David chez les jeunes libéraux

C'est vendredi prochain, le 15 décembre qu'aura lieu le grand rassemblement libéral organisé par la section de la jeunesse du club libéral Maisonneuve Inc.

A cette grande assemblée, sous la présidence d'honneur de l'honorable C. J. Arcand, l'honorable Athanase David donnera une conférence ayant pour titre: "Orientation des Députés".

M. Raymond Eudes remerciera l'honorable secrétaire provincial. Cette magnifique réunion politique, que présidera M. Lucien Belair, aura lieu à l'école Chomedy de Maisonneuve, 1820 Blvd. Morgan.

Le cadavre trouvé sur la montagne, identifié

Le cadavre trouvé sur la montagne, près du cimetière Mont-Royal, mardi dernier, le 5 décembre, a été identifié hier soir à la morgue, comme étant celui de M. Edouard McKercher, âgé de soixante ans. L'identification a été faite par M. Daniel McKercher, fils du défunt, domicilié à 239, rue McCord. Le coroner Lorenzo Prince enquête ce matin. Le cadavre, on se le rappelle avait été découvert par Jean-Louis Maucotel, demeurant à 4560, rue Hutchison, alors que ce dernier glissait sur la montagne.

POTINS DES STUDIOS

Comment les stars d'Hollywood vont passer les fêtes

Lillian Harvey retenue au studio. — L'arrivée de Ketti Gallian. — "Alice in Wonderland".

La peur, cause de santé

Lillian Harvey est désempée d'être obligée d'abandonner ses projets de voyage dans le midi de la France où se trouve sa mère et où elle comptait passer Noël en famille. Elle envisage d'être retenue à Hollywood par plusieurs films en cours de production et se résigne difficilement à manger la dinde traditionnelle chez elle.

Leslie Banks, déterminé à tout lâcher pour les fêtes et craignant un mauvais tour de ses directeurs, a pris le train dès qu'il a eu fini de tourner les dernières scènes de *La Mère Suzanne*. Il vogue actuellement vers la joyeuse Angleterre où l'on finit d'engraïsser la dinde qu'il mangera à Noël.

Clara Bow et Rex Bell sont en train de finir un film et espèrent pouvoir se rendre à temps sur leur ranch du Nevada pour y passer les fêtes. Ils quitteront Hollywood dès qu'ils auront fini leur installation dans l'ancienne maison habitée par Marlene Dietrich.

John Boles a l'habitude d'aller lui-même dans la forêt couper son arbre de Noël. Le matin de Noël, il offre le petit déjeuner à ses amis et joue lui-même le rôle du père Noël.

James Dunn passera les fêtes en tournée de vaudeville, sur la scène et aura un jour de Noël d'acteur ambulant. Quant à Norman Foster, à ce qu'on dit, il passera la journée de Noël avec sa femme.

Ketti Gallian, la brillante jeune actrice française que Winfield Sheehan a découvert à Londres récemment est attendue à New-York cette semaine. Elle se trouve à bord de l'île de France, actuellement en route et doit se rendre directement à Hollywood où elle a été engagée par Fox pour tenir le rôle principal d'un film tiré de Marie Galante, le roman connu de l'écrivain français Jacques Deval.

Dorothy Dall, la Miss Univers de 1930 vient d'être engagée par Paramount pour jouer un des rôles principaux dans *Good Dame* une production de B.P. Schulberg où elle paraît en compagnie de Sylvia Sydney. Ce sera son premier rôle dans un film parlant.

Minna Gombell vient d'être choisie par Charles R. Rogers pour jouer le premier personnage féminin dans un film intitulé *No more Women* où l'on retrouve Edmund Lowe et Victor McLaglen.

Charlotte Henry, jeune fille de 19 ans qui a été choisie parmi plus de 6,500 concurrentes pour jouer le rôle titulaire dans *Alice in Wonderland* vient de quitter Hollywood pour une tournée de théâtre au cours de laquelle elle apparaîtra sur la scène de seize villes importantes des Etats-Unis. Elle est arrivée le 8 à New-York, et y restera cinq jours. Puis elle se rendra à Kansas City, à St-Louis, Chicago, Detroit, Cleveland, San Francisco, Portland et Seattle.

On assure que la vitesse avec laquelle Claude Collier s'est remise de sa récente opération de l'appendice, tient en grande partie à la peur que cette artiste avait de se voir souffler son rôle dans le prochain film de Cecil B. DeMille *Four Frightened People*, par une autre actrice.

Alice in Wonderland, le film qui vient d'être terminé par Paramount doit battre tous les records de simultanéité dans la distribution des films. Cette production, dans laquelle on pourra voir dans le rôle principal la charmante nouvelle venue qu'est Charlotte Henry sera distribuée dès le 22 de ce mois dans 100 villes aux Etats-Unis et dans 75 en Angleterre.

Il n'a pas fallu moins de vingt rôles différents à Marlene Dietrich pour figurer dignement le personnage de Catherine de Russie qu'elle incarne dans un film que réalise en ce moment Paramount, *Catherine The Great*. Toutes ces robes sont naturellement de l'époque. Elles sont extrêmement volumineuses et il a fallu pour chacune d'elles utiliser une douzaine d'yards d'étoffe. Elles ont été dessinées spécialement pour Marlene par Travis Banton.

M. Henri Dombrowski va parler sur Victor Hugo

M. Henri Dombrowski, professeur de littérature à la Faculté de Lettres de l'Université de Montréal continuera mercredi ses conférences publiques. Le sujet de cette année porte sur *La Poésie lyrique en France au dix-neuvième siècle*, et le conférencier parlera demain de Victor Hugo.

Réunion de la Société de phthisiologie de Montréal

L'assemblée régulière de la "Société de phthisiologie de Montréal" aura lieu à l'Institut Bruchési, coin Demontigny et St-Hubert, mercredi soir, 13 courant, à 8 h. 30 très précises. Sujets traités: 1. le diabète et la tuberculose pulmonaire, Dr J. H. Garipey; 2. Rapport préliminaire sur l'observation de 100 cas de seils d'urates au Sacré-Coeur, Dr G. Milgault.

M. Vautrin à Québec

Québec, 11. — M. Irénée Vautrin, président de l'Assemblée législative et député de Saint-Jacques, était au Parlement ce matin. M. Vautrin a eu une entrevue avec le premier-ministre, l'hon. L.A. Taschereau, au sujet des affaires de son comté.

AU THEATRE STELLA

"Trois pour Cent"

Pièce en trois actes de Roger Ferdinand, avec Mme Jeanne Demons et Fred Barry

Il est d'honnête tradition littéraire, en France, de blaguer les vertus moyennes du petit bourgeois. Ce n'est pas qu'on les dédaigne, tant s'en faut. Les Français savent parfaitement que leur pays doit à ces vertus, pratiquées durant des siècles, le meilleur de sa richesse et de son équilibre en temps de paix, le plus clair de son héroïsme et de sa volonté de résistance en temps de guerre. Mais ceci bien établi, personne n'empêchera d'en faire des pièces et le public d'y aller rire. Tant il est essentiellement français de se moquer en public des vertus que chacun pratique chez soi. C'est une sorte de pudeur nationale que les étrangers peu avertis confondent avec la légèreté.

La jolie pièce de Roger Ferdinand, que le Théâtre Stella présente cette semaine, doit beaucoup à cette veine. C'est une comédie aimable et souriante dans laquelle l'auteur a entrepris de nous dessiner, avec beaucoup de sympathie et d'humour, les travers et les qualités du petit bourgeois de province. Une ironie légère qui ne laisse nulle place à l'amertume ou au cynisme, emplit d'un bout à l'autre ces trois actes où la fantaisie vaudevillesque s'allie avec le bon sens et un sens psychologique exact et pénétrant. Loin de sortir diminué de ce bain humoristique auquel on l'a condamné le héros de la pièce en sort grand et réhabilité.

Hippolyte Giraud est un petit instituteur retraité qui vit avec sa femme dans une petite ville de province. Il a eu deux fils auxquels il a donné une instruction supérieure. L'un d'eux est mort à la guerre. L'autre est resté vaillant, avec le grade de capitaine. C'est un beau grand garçon qui est ingénieur et qui fait fortune de son père.

Dès le début du premier acte, nous apprenons que Camille (c'est le nom du jeune homme) est amoureux d'une jeune fille qui l'a soigné pendant la guerre et qu'il a revue quelques mois auparavant. Cette jeune fille est la fille d'un gros industriel et Camille entrevoit un beau mariage qui lui apportera, avec le bonheur, une aisance dont il pourra faire profiter ses parents.

En fils loyal, Camille s'ouvre à ses parents de ses projets. Sa mère exultante mettra le comble à ses desirs les plus chers. La différence sociale l'inquiète peu. Son fils n'est-il pas digne des partis les plus distingués et instruit comme il est? Mais le vieux Giraud n'est pas de cet avis. Il a travaillé toute sa vie et ne doit à son seul travail la modeste aisance dont il jouit et qui lui a permis d'élever ses enfants comme il le désirait. Il se méfie de cette union. Cependant, comme il est avant tout un père et qu'il s'agit du bonheur de son fils, il veut bien faire taire ses répugnances personnelles et accepter d'aller rencontrer à Vichy, les parents de la jeune fille.

Pour mesurer toute l'étendue du sacrifice du bonhomme, il faut savoir que Giraud, comme beaucoup de ses semblables, considère le moindre déplacement comme une véritable expédition destinée à bouleverser ses habitudes les plus chères et de laquelle ne saurait sortir qu'une catastrophe. Cinq jours lui paraissent un délai à peine suffisant pour acheter un billet de chemin de fer. Quant à la perspective d'aller passer plusieurs jours dans un palace, l'ancien instituteur a des sueurs rien que d'y penser.

Le second acte — celui où la comédie retombe un peu dans les sentiers du vaudeville — nous montre la famille Giraud, père, mère, fille et fils, transportés dans l'atmosphère élégante et conventionnelle d'un grand hôtel de ville d'eau. Il y a, entre les habitudes modestes de ces braves gens et le cadre dans lequel ils se trouvent transportés, un écart considérable, qui constitue un élément de comique facile dont l'auteur a eu l'esprit d'user sans en abuser. Cet acte contient une scène entre l'ancien instituteur et le riche industriel, qui malgré le procédé de farce qui l'amène, est de l'excellente comédie.

Le troisième acte nous fait retrouver notre bourgeois dans son milieu naturel et nous fait pénétrer dans les moindres replis de son caractère. Un peu lent peut-être, cet acte contient plusieurs trouvailles qui nous empêchent de le trouver long et y fait prendre un plaisir des plus délicats.

Le rôle de Giraud est interprété avec talent par Fred Barry qui semble avoir compris la nécessité de ne pas charger un personnage dont le comique est proportionnel à la vérité avec lequel il est interprété. Le seul reproche que nous aurons à lui faire, sera de nous avoir présenté au second acte, à la place d'un bourgeois français endimanché, un paysan américain de passage en ville.

Mme Jeanne Demons joue le rôle de la femme du vieil instituteur. Elle a apporté à cette création toutes les ressources de son métier.

M. Jacques Auger est un Camille concentré et un peu raide. Sa meilleure scène, à notre sens, est celle qu'il a avec Pierre Durand au second acte, où il laisse l'émotion pénétrer son jeu. Quant à M. Durand, il a fait du personnage de Barbuin, l'industriel ambitieux un être véritablement vivant. S'il a cru utile de doter cet homme d'affaires sûr de lui d'une gestualité exagérée, il en a fort bien accusé la dureté insolente et la dureté de son caractère.

Mlle Liliane Despres a été une Christiane un peu sèche et d'un caractère d'ailleurs assez mal défini. Mlle Gervanne interprétait, avec une grâce volontairement naïve, le personnage d'Yvette, la petite amie du sénateur Cuchet alias Gaston Dauriac. André Laurent a fait un Gérard Bressac très sympathique.

Une pièce pleine de charme et d'esprit aimable dont nous dirons volontiers qu'elle constitue un des meilleurs spectacles que nous a présentés jusqu'ici le Théâtre Stella.

Pierre WANNER

NE PAS CONFONdre

M. Napoléon Rajotte, de Sorel, n'a rien de commun avec l'individu du même nom récemment arrêté et condamné pour vol de fait et domage à la propriété dans une taverne de la rue Sainte-Catherine est.

Des inondations causent six morts

Seattle, 11. (P.A.) — Six personnes ont perdu la vie au cours des inondations qui ont causé des dommages s'élevant à \$1,000,000 dans la région du nord-ouest hier et aujourd'hui. Des centaines d'autres sont sans foyer et des routes et des ponts ont été submergés par la crue des eaux, l'une des plus terribles que l'on ait jamais vues dans la région.

Walter Dimmock, 26 ans, s'est noyé dans la rivière Snoqualmie; Gerald Worley, 30 ans, s'est aussi noyé après que son auto fut tombée dans la rivière d'une hauteur de 250 pieds; Carl Holley, un trappeur, s'est perdu durant une tempête de neige qui précède l'inondation.

Les autres victimes sont Mme Dorothy Thompson, Mlle Mary Berry et un homme dont on ignore le nom. Il n'y a pas eu moins de 225 accidents de la route à Seattle même tous dus à la tempête et aux inondations. On est sans nouvelles d'un fermier, James Meikle, qui s'est apparemment noyé dans la rivière Ollequa, en tentant de sauver du bétail.

PAS DE NOUVELLES D'ASTON-JUNCTION

Québec, 11. (P.C.) — Le chef R. Lemire, de la Sûreté provinciale, a déclaré aujourd'hui qu'il n'y avait "rien de neuf" au sujet du vol à main armée commis à la banque d'Aston-Junction. L'agent chargé de cette affaire n'a pas encore rendu compte de son travail à date.

Un voleur seul a pris hier \$3,000 dans le coffre-fort de la banque d'Aston-Junction. Il a forcé les membres de la famille du gérant à se coucher sur le plancher et l'une des jeunes filles à lui ouvrir le coffre-fort.

Referendum à Ville LaSalle

Un referendum sur la vente de la bière dans les échoppes des épiceries aura lieu à Ville-LaSalle jeudi, vendredi et samedi prochains. Les contribuables pourront voter au poste de pompiers et de police, de 10h. du matin à 6h. du soir.

On tient à faire remarquer que le referendum ne porte que sur la vente de la bière et dans les épiceries seules. Il n'est pas, non plus, question de licences pour tavernes. L'argument avancé par ceux qui préconisent la vente de la bière dans les épiceries est que les épiceries de l'extérieur font la livraison de la bière à domicile dans Ville-LaSalle.

QUATRE-VINGTS BUCHE- RONS ARRETES...

(Suite de la première)

district viendra ici de Québec pour l'instruction.

Les prévenus seront traduits au tribunal sur plainte de "refus de se disperser après la lecture de la loi contre les bagarres"; ceux qui n'étaient pas au lieu du "picket" répondront à l'accusation "d'avoir incité les grévistes à prendre part à une assemblée illégale".

Depuis les premiers troubles, il y a deux semaines, on place à six cents le nombre des grévistes ayant passé par Rouyn. La police estime avoir "cassé les reins" à la grève. Elle croit avoir sous ses verrous les principaux chefs de la révolte et ne croit pas que le trouble dure bien longtemps.

Cependant, l'arrivée ici de trente bucheurons du nord québécois tend à prouver que si la grève ne se prolonge pas, elle gagne en étendue.

La police provinciale, au dire de son chef, le lieutenant-colonel Léon Lambert, accuse d'"agitation" quatre des quatre-vingts grévistes arrêtés aujourd'hui à Rouyn. M. Lambert affirme que plusieurs de ces hommes ont reçu "de légères blessures" dans leur lutte contre la police.

Assemblée générale des femmes d'affaires

L'assemblée générale de l'association des femmes d'affaires, association affiliée à la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, aura lieu à la maison des œuvres, 853 Est rue Sherbrooke, mercredi le 13 du courant. Le notaire J. Proulx fera une causerie sur les prêts hypothécaires et la vente par le shérif.

Bill de Saint-Hyacinthe à la prochaine session

Québec, 11. (P.C.) — A la prochaine session de l'Assemblée législative de la province, qui s'ouvrira le 9 janvier prochain, la ville de Saint-Hyacinthe présentera un bill pour amender sa charte de façon à ce que soient révisés certains règlements municipaux que la ville a adoptés au cours de l'année, et de rendre valide un nouveau rôle d'évaluation.

La ville de Saint-Hyacinthe demandera également la ratification du plan adopté récemment par referendum pour l'établissement d'un service municipal d'électricité.

UNE VAGUE DE FROID S'ABAT...

(Suite de la première)

mètres enregistrèrent 24 au-dessous, samedi, et dimanche, 34 au-dessous de zéro. Le record va au Lac Edouard qui vit le mercure se fixer à 52 au-dessous de zéro.

A Ottawa — Le thermomètre marquait à 8 h. 30 ce soir, 2 degrés en dessous de zéro dans la capitale fédérale. Un vent violent, soufflant du nord-ouest, laisse prévoir que le froid ira s'accroissant.

A Sherbrooke — Le mercure a enregistré 11 degrés au-dessous de zéro, la nuit dernière, et 5 degrés au-dessous de zéro, samedi soir, soit le plus gros froid en décembre, cette année. Cependant, novembre a dépassé ce chiffre en marquant 12 degrés au-dessous de zéro le 21 novembre, le plus gros froid à date de la saison d'hiver.

A l'île d'Orléans — On crut, dans la matinée d'hier, que le pont entre l'île d'Orléans et la terre ferme allait se former pour de bon. Vers la fin de l'après-midi cependant, le courant fut le plus fort et les blocs de glace se désagréèrent. Nul doute que, si ce froid persiste, on pourra traverser le fleuve, en toute sécurité, à cet endroit, dans quelques jours.

JUGEMENTS A RENDRE

L'honorable juge Fabbro-Surrey rendra jugements le mardi, 12 décembre 1933, à dix heures et demi, a.m., en la chambre 31, Palais de Justice, dans les causes suivantes: Pluto v. Sisco Gold Mines Limited; Herscovitch v. Stephen Fournier, Limited; Rankin v. Carson; Baxter v. Carson.

Nouveaux registres pour la tenue de l'état civil

"The International Advent Christian Conference, Inc.", s'adressera à la Législature de la province de Québec, au cours de la prochaine session, pour obtenir qu'il soit passé une loi lui accordant certains pouvoirs relatifs à la tenue des registres d'état civil par la dite église.

Nouvelle mutuelle

La Borden's Employee's Mutual Benefit Society a obtenu le permis et a été enregistrée pour faire des affaires de société de secours mutuels dans la province de Québec, conformément à la déclaration qui a précédé l'autorisation du Lieutenant-Gouverneur en conseil en date du 19 octobre 1933.

CINEMA DE PARIS
CINA MANES
dans
"PAX"

Théâtre STELLA
PL 1166-1167 — 4632 St-Denis
CETTE SEMAINE
"TROIS POUR CENT"
Comédie en 3 actes de
Roger Ferdinand

AVIS DE PETITION

Marcel Poulin, demeurant dans les cités et district de Montréal, démontre par le "Conseil Général de Barreau de la Province de Québec" avoir été élu député de Québec, à sa prochaine session, pour lui demander de passer une loi autorisant le barreau de la Province de Québec à admettre à l'étude du droit et de la profession d'avocat sans subir l'examen prévu par la loi et ce, avec effet du 1er septembre 1932.

Montréal, 22 novembre 1933.
HEAULIEU, ROBIN MERCIER
& TELLIER
Procureurs du requérant

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — No 11 — STROBER SPECIALTY SHOP INC. corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires en la cité et district de Montréal. En liquidation.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une Assemblée des créanciers, actionnaires et contributeurs de la dite Compagnie, est par les présentes convoquée pour le 15e jour de décembre 1933, à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, au palais de justice en la cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, le 11 décembre, 1933.
OSCAR LECHEUR
Député Provincial, C. S.

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No 5281 — LES COMMISSAIRES D'ECOLES POUR LA MUNICIPALITE DE SAINT-JACQUES, en la ville de SAINT-JACQUES, dans le COMTE DE JACQUES CARTIER, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires en la ville de Saint-Jacques, District de Montréal, Demandeurs; contre THOMAS MAZURETTE, ci-devant des cités et district de Montréal, maintenant de deux communes, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, ce 9 décembre 1933.
J. B. ALBON, J. C. ALBON
Député-Procurer de la Cité Cour

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Bertrand, Guérin
Goudreau & Garneau
AVOCATS ET PROCUREURS
Imm. des Eschs. 276 et 280, St-Jacques
Ernest Bertrand, C.R. assistant
senior du Procureur Général, C.R.
Guérin, C.R. M. Goudreau, C.R.
Antonio Garneau, H.N. Garneau,
Marcel Pigeon

Geoffrion et Prud'homme
AVOCATS, PROCUREURS, ETC.
— Aimé Geoffrion, C.R. —
— Louis Prud'homme, C.R. —
Tél. 112, rue Saint-Jacques
Adresses télégraphiques: "Geoffrion"
Western Union Code

INGENIEURS

H. Labrecque, I.C. M. Calloux, I.C.
G. J. Papineau, I.C. et Architecte
Les Ingénieurs Associés
LIMITÉE
INGENIEURS CONSEILS
Béton armé-Arçatures-Expertises
Dépositaires des brevets Nidde
EDOUARD TREMBLÉ
10 St-Jacques Ouest, Téléphone 0482

CHIMISTES

MILTON HERSEY CO.
LIMITÉE
Chimistes, Ingénieurs, Inspecteurs
Essai et inspection des matériaux
Généralistes et métallurgie
980, rue St-Antoine Harbord 1201
Montréal Winnipeg

MEDECIN

Spécialiste

des maladies de l'homme et de la femme
Maladies Sexuelles, Urinaires, Vénériennes
Affections du sang et de la peau.
Clinique Privée de
Docteur J. M. PREVOST
1408, rue Hochberg, M. 6611

Compagnie d'Assurance sur la Vie
"La Saubergarde"
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

Ottawa se rapproche de la seconde position

IL N'EST RIEN COMME SOUVENT COMPTER POUR ALLER LOIN; RED WINGS ET LEAFS LE PROUVENT

Les plus forts compteurs de la ligue, ils tiennent chacun la tête de leur section. — Les améliorations suggérées ne peuvent guérir ce qu'a provoqué l'évolution.

Rien au programme à Montréal ce soir

Les Habitants vont rencontrer les Sénateurs renforcés tandis que Maroons inactifs, songent à leurs récents revers. — Amerks-Rangers à New-York.

Par Roland BEAUDRY

A peine sont-ils solidement assis en tête de leur section qu'ils ont aussitôt les Red Wings de Detroit devant eux en jeu contre les Black Hawks qui se tiennent près d'eux avec un acharnement que ne laisse pas soupçonner le nombre infime de buts comptés par les employés de Tommy Gorman depuis le début de la saison.

Le premier quart de la saison termine les positions sont identiques à celles de la fin de la saison dernière alors que Maple Leafs et Red Wings battaient la marche dans leur section respective. Detroit, tout comme l'an dernier, trouve à Chicago sa plus forte opposition tandis que dans la section canadienne les Habitants remplacent les Maroons sur les talons des torontois.

Qu'ils occupent tous deux la tête n'a rien d'étrange chez Wings et Leafs car ce sont leurs compteurs qui dominent dans la ligue entière. Boston, de beaucoup plus fort qu'au début, et remonte en position menaçante à un point près de Chicago, tient le troisième rang avec 27 buts; Detroit en a 28 et Toronto 45.

La révolte menaçante d'Ottawa depuis une semaine se reflète par son actif, 25 buts, plus que n'en ont réussi cinq des huit autres clubs.

Défensivement, avec 23 buts comptés contre eux les Sénateurs occupent le même échelon et leur troisième position dans le classement s'explique facilement.

Rien au programme à Montréal

Bien que quatre matchs soient disputés sur différents secteurs ce soir, Montréal n'a rien à l'affiche; les Habitants sont en visite à Ottawa tandis que Maroons, accablés sous le poids de cinq matchs consécutifs sans une victoire, sont inactifs.

C'est pour les Habitants la seconde visite à la Capitale; leur premier voyage n'a pas produit de fruit, blanchis qu'ils ont été 2-0. Améliorés depuis, ils trouvent devant eux une équipe que l'arrivée de Kaminsky, l'ex-amenateur de Niagara Falls, et celle de Carl Voss, échange aux Wings pour Cooney Weiland, a singulièrement renforcée.

Georges Boucher, armé d'un matériel de second ordre qu'on lui a confié au début de la campagne, a su manœuvrer sagement; l'engagement des deux as de Niagara, le jeu amélioré des frères Roche, qui, inutiles ailleurs, sont devenus les plus dangereux compteurs d'Ottawa, la tenue sensationnelle de Billy Beveridge dans la cage, tout a contribué à redonner de la vie aux Sénateurs qui, durant les trois premières semaines de la lutte n'avaient causé que des déceptions à leurs partisans.

Les Habitants ont, assez semblablement, trouvé un regain de force, là où l'on n'en attendait pas autant. Après un mois de jeu, Jack Riley et Sammy Gordin s'imposent à l'attention et leur jeu samedi contre les Rangers les a fait les étoiles canadiennes de la soirée.

Riley, toujours dangereux défensivement, a si bien amélioré ses tactiques offensives que Newey Lalonde songe sérieusement à l'envoyer dans la première ligne, entre Joliat et Gagnon, pour y remplacer Morenz qui ne donne qu'un rendement médiocre.

Godin, batailleur acharné, n'abandonne qu'au dernier sifflet; son premier but qui lui a pris un mois à compter, devrait être suivi de plusieurs autres s'il affiche la même tenue que dans la dernière semaine.

Le doigt sur le pouls de New-York

Le premier match intracaté dans la métropole américaine entre Amerks et Rangers ce soir permettra de mettre le doigt sur le pouls sportif de New-York. Chez eux les Amerks n'ont pas réussi à prendre de plus fortes assistances que n'en prend Ottawa chez lui tandis que les Rangers, pitoyables de rendement au début, n'ont pas encore connu leurs foules du passé.

Les uns contre les autres ce soir — et les Rangers sont redevenus les champions qu'ils étaient le printemps dernier — ils verront si leur pouvoir d'attraction a diminué. Tout comme à Montréal les adversaires locaux font salle comble à New-York. Si ils y manquent ce soir ce sera probablement plus parce qu'Amerks n'inspirent rien à personne que parce que le courant sportif change de côté.

Incidentement l'on se demande comment les Amerks pourront mener leur barque à bonne fin avec les recettes qu'ils font. Dimanche soir, le meilleur des sept de la semaine pour eux, ils n'ont attiré que cinq mille spectateurs et l'avenir ne se promet guère plus rose.

En dépit des démentis de tous côtés la question de merger n'est probablement pas aussi invraisemblable qu'on le dit. Il s'ajoute toutefois une difficulté depuis une semaine. En mauvaise posture financière à la suite de leurs échecs répétés, les Sénateurs auraient probablement été prêts à l'amalgamation. Victorieux trois fois de suite et en troisième position dans le classement ils attireront sans doute suffisamment pour faire des niches au loup qui les guettait il y a quelque temps.

Quel remède apporter aux Maroons

Ce n'est pas là cri bien original à entonner en pensant au club de James Strachan qui, de jour en jour, perd du prestige. Reconstituée défensivement avec du matériel qui apparemment aurait dû améliorer sensiblement, les Maroons restent le club contre lequel il est le plus facile de compter, les Amerks exceptés.

Dave Kerr, leur jeune gardien, fait d'assez bon travail que la majorité de ses confrères mais il n'en reste pas moins que les palets pénètrent avec une facilité décourageante derrière lui.

Offensivement, le club anglais qui compte des pointeurs comme Northcott, Ward, Smith, Trotter, Haynes et Robinson, n'a pas encore trouvé la combinaison qui lui fasse suffisamment de victoires et voir Hooley Smith placé au centre d'une autre ligne, au centre de deux autres, ne ferait pas surprise.

Hooley, malgré ses défauts, est encore le seul centre des Maroons qui puisse donner à ses alliés l'occasion de compter sans trop de difficulté. Haynes n'a guère de travail utile à son crédit depuis l'ouverture de la saison tandis que Kilrea est au plus un joueur défensif.

Hooley aime travailler longtemps et souvent et c'est probablement à lui que Gerard devra avoir recours la plupart du match s'il veut empêcher sa barque de sombrer.

Art Rose aurait, selon les dépêches de dimanche, suggéré une innovation, pour rendre le jeu plus rapide. Malgré tout le respect que nous avons pour l'impresario bostonnais — ou pour Frank Patrick — il ne semble pas que les règlements soient en faute en ce qui concerne le jeu que l'on sert actuellement.

Où que soit placée la ligne bleue, les joueurs n'iront pas ou plus ou moins vite. Evidemment certaines courses ne devront pas être ralenties si la ligne bleue n'existe pas mais, généralement, celui qui pousse le palet y va de toutes ses forces.

Ce qui est plutôt arrivé est une évolution du jeu qui s'est peu à peu, adapté aux règlements permettant la passe en avant. Au lieu d'être comme autrefois des cyclones qui balayaient tout devant eux, les joueurs de centre sont devenus des stratèges qui songent plutôt à créer l'ouverture aux leurs par une passe bien servie qu'à aller se la crever eux-mêmes.

C'est ce qui a fait un Morenz il y a dix ans, c'est ce qui le rend ordinaire en 1933.

C'est encore ce qui explique que, tandis que les alliés partent dans le circuit, sont robustes et lourds, les joueurs de centre peuvent prendre leur place parmi eux sans faire pencher la balance à plus de 145 livres.

Boucher et Primeau en sont les exemples les plus intéressants, avec Weiland et Paul Haynes au second rang.

Le hockey

HIER
Ligue Canaméricaine
Québec 0, New Haven 0.
Ligue Junior
St. François 6, McGill 2.
Canadien 6, Victoria 4.

CE SOIR
Ligue Nationale
Canadien à Ottawa.
Toronto à Boston.
Amerks à Rangers.
Chicago à Detroit.

Ligue Internationale
Syracuse à London.
Cleveland à Buffalo.

Junior Mont Royal
Westmount vs Crane.
Verdun vs Valois.
Champhette vs St. Alban's.

Position des clubs

LIGUE NATIONALE

Section canadienne

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Toronto	4	2	1	5	18	19
Canadien	6	6	1	23	24	13
Ottawa	5	7	0	25	23	10
Maroons	3	6	3	20	32	9
Amerks	1	7	3	20	43	5

Section américaine

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Detroit	7	4	1	28	25	15
Chicago	6	5	1	15	14	13
Boston	6	6	0	27	25	12
Rangers	4	4	2	15	14	10

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Detroit	6	5	2	24	33	14
Cleveland	4	4	1	29	26	13
Syracuse	6	5	0	26	19	12
Buffalo	4	3	4	26	20	12
Windsor	5	5	0	23	18	10
London	2	7	1	13	25	5

LIGUE CANAMERICAINE

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Quebec	5	4	1	24	23	11
Boston	5	3	0	27	23	10
Providence	3	1	2	8	5	8
New Haven	3	5	2	12	19	8
Philadelphie	2	5	1	16	17	5

LIGUE JUNIOR

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
St. François	3	0	0	14	5	6
Canadien	1	1	1	10	10	3
Victoria	1	1	0	7	8	2
McGill	0	1	1	5	9	1
Royal	0	2	0	4	8	0

Mont Royal Junior

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Crane	2	0	0	8	2	4
Wanderers	1	0	1	4	3	3
Valois	1	1	0	7	4	2
Champhette	0	1	1	3	7	1
Verdun	1	1	0	5	3	2
St. Alban's	0	2	0	2	10	0

Québec passe en tête de la Canam

Les Castors font match nul, 0 à 0 avec les Aigles de New-Haven, hier soir.

Québec, 11. — Le seul point obtenu à Québec par un club américain depuis le commencement de la saison de la ligue Canaméricaine l'a été, ce soir, par les Aigles de New Haven, qui ont tenu les Castors en échec pendant qu'eux-mêmes cependant ne pouvaient pas compter. Les adversaires ont joué quatre périodes d'un jeu rapide et fort intéressant mais le score est demeuré 0 à 0 jusqu'à la fin.

Le point qu'ils ont ainsi gagné a cependant donné la première position au circuit aux Castors qui possèdent maintenant un total de onze points, tandis que les Cubs de Boston, qui tiennent la deuxième position en ont dix. New Haven passe en troisième position sur un pied d'égalité avec Providence.

Sommaire: Québec — buts, Smith; défenses, Wilcox et Molyneux; centre, Ward; ailes, Toupin et Quenneville; subs: Frew, Dubé, Runge, Lowrey, McIntyre, Wilson.

New Haven — buts, Moore; défenses, R. McCully et J. McCully; centre, Carson; ailes, Dunning et Wilson; subs: Maracle, Kinsella, Wood, Chouinard, MacBride, Perkins. Arbitres: Walsh et Martineau.

Pas de point.
Aucune punition.

Pas de point.
Punitions: Molyneux, Kinsella, Dunning.

Pas de point.
Punition: MacIntyre.

Pas de point. — Aucune punition.

LIGUE DE SACS DE SABLE DE ST-LAMBERT

Plusieurs intéressantes parties de la Ligue ont été jouées dimanche dernier chez les Chevaliers de Colomb. Le club Nev-R-Nox a continué sa marche vers le championnat en gagnant 2 parties sur M.S.C.R.R. et sur les Pouvoirs Flottants.

La Laiterie Victoria a causé une surprise en disposant du Roy's Market par 2500 points. Le M.S.C.R.R. et le Roy's Market ont aussi gagné chacun une partie.

La position des équipes:

	G.	P.
M.S.C.R.R.	8	4
Roy's Market	8	4
Nev-R-Nox	7	5
Waterman's	6	5
Pouvoirs Flottants	5	9
Laiterie Victoria	2	10

AU COLLEGE N-DAME

L'équipe de hockey Senior du Collège Notre-Dame a fait match nul, dimanche dernier, avec le Supertest par le score de 2 à 2. Le match, qui a été disputé au collège devant une foule nombreuse et enthousiaste, a fourni du fort beau jeu.

Le C.N.D. jr. n'a pas remporté le même succès cependant, et il a essuyé la défaite aux mains du Ritz par le score de 3 à 1. Les jeunes colégiens se sont défendus avec ardeur, mais ils ont dû succomber à la fin.

La "perle" de la saison

"Scotty" Bowman, contre lequel se lancent les Canadiens ce soir, acclamé comme un second Eddie Shore.



Ralph "Scotty" Bowman

Tôt qu'il soit encore pour choisir la recrue la plus intéressante de la saison dans la ligue Nationale, à moins que les indications ne soient erronées, Ralph "Scotty" Bowman, le jeune joueur de défense des Sénateurs, sera au haut de la liste quand les votes seront décernés en fin de saison.

Bowman, auquel s'attendent les Canadiens ce soir à Ottawa, est appelé déjà par les critiques du circuit, un second Eddie Shore. Il a tout pour lui. Au contraire de la plupart des amateurs qui ont la "peur de la scène" il est entré dans la N.H.L. comme chez lui, obligé d'avoir recours à ses poings dès le second match de la saison il n'a pas craint d'y aller avec vigueur. Et ce qu'on le respecte.

Bowman qui n'a que vingt et un ans, mesure six pieds et un pouce sur ses patins, pèse un peu plus de 200 livres, est dur comme roc et se lance au travail avec tout l'enthousiasme qu'on souhaite chez un jeune.

Avec une saison d'expérience sous un maître défensif comme Georges Boucher il devrait devenir l'un des objets de grand prix de la N.H.L.

LES QUILLES

Le programme, ce soir, dans la M.B.A.

Les équipes de la classe "A" de la M.B.A. ont terminé leur première ronde mardi soir dernier, et commenceront, dès ce soir la deuxième de la saison. A l'issue de la première ronde, la première position du classement est occupée par Daoust et Fils et par Boud's Tavern avec chacun 18 victoires et 9 défaites. Ces deux la combattent ce soir pour conserver leur position. Tandis que mardi dernier, ils se rencontraient l'un contre l'autre, ce soir, ils foront face à des adversaires différents. Ainsi, s'ils perdent tous les deux et si Regal gagne, c'est ce dernier qui prendra la tête. Une victoire pour l'un et une défaite pour l'autre cependant, laisserait le vainqueur en possession exclusive de la tête.

Dans les classes B et C la première ronde ne se terminera que le 2 février, et la deuxième ronde commencera la semaine suivante le 9.

Voici le programme des trois classes, pour ce soir:

CLASSE "A"		CLASSES "B" ET "C"	
Windsor Sport vs Daoust & Fils	8 h 30	Windsor "C" vs Daoust & Fils	8 h 30
St-Hubert vs Abitibi	9 h 00	Regal "B" vs Châteaufort	9 h 00
Camille Brochu vs Sasseville	9 h 30	Eagle Club Inc. vs Windsor "B"	9 h 30
Châteaufort vs Sasseville	10 h 00	Sun Life vs F. Desroches "C"	10 h 00
Boud's Tavern vs Regal	10 h 30	Regal "C" vs Plaza	10 h 30
		Regal A. S. "B" vs Central	11 h 00

LES CLASSEMENTS

CLASSE "A"		CLASSES "B" ET "C"	
1.—Daoust & Fils	18 9	1.—Windsor "B"	22 5
2.—Boud's Tavern	18 9	2.—Regal "C"	22 5
3.—Regal	16 11	3.—Eagle Club Inc.	18 9
4.—St-Hubert	16 11	4.—Regal A. S. "C"	18 9
5.—Abitibi	15 12	5.—Regal "B"	15 12
6.—Camille Brochu	13 14	6.—Central	15 9
7.—Desroches	13 14	7.—Daoust & Fils "B"	14 10
8.—Sasseville	12 15	8.—Châteaufort	14 13
9.—Châteaufort	9 19	9.—Windsor "C"	13 14
10.—Windsor Sports	9 19	10.—Regal A. S. "B"	9 12
		11.—Sun Life	9 12
		12.—Plaza	9 12
		13.—Kregg's	5 22
		14.—F. Desroches	5 24

JACKIE BROWN OBTIENT LA DECISION SUR FORAN

Manchester, Angl., 11. — Jackie Brown, reconstruit en Angleterre comme aux Etats-Unis comme détenteur du championnat des boxeurs poids mouches, a conservé son titre hier ce soir en remportant la décision sur Giper Foran de Liverpool, à l'issue d'un combat de quinze rounds. Brown pesait 112 livres et Foran 109-1-4.

La finale du tournoi Invitation de tennis sur table, organisée sous les auspices de l'Association de Tennis sur Table de la Province de Québec, aura lieu ce soir au Forum. Le match, qui sera disputé entre les finalistes Paul Chapdelaine et Gérard Beauchamp, commencera vers les huit heures. Tous les amateurs sont gracieusement invités. L'admission est gratuite.

La finale du tournoi sera suivie par un match de hockey.

Macfarlane prendra part au tournoi omnium d'Angleterre

Coral Gables, Flo., 11. — Le gagnant de la bourse de \$10,000.00 du tournoi de golf omnium du club Biltmore, le maigre écossais Willie Macfarlane, a annoncé, aujourd'hui, qu'il tentera pour la première fois, l'année prochaine, la conquête du championnat omnium d'Angleterre.

Bien qu'il naquit à Aberdeen, Ecosse, Macfarlane, qui était charpentier avant de devenir joueur professionnel, n'a jamais pris part au tournoi omnium d'Angleterre.

Il a gagné cependant l'omnium américain en 1925, en battant Bobby Jones à Worcester, Mass. L'année dernière, il a remporté pour la deuxième fois le championnat omnium métropolitain.

Lalonde et Gérard alités par le rhume

Une épidémie de "grippe" et de rhume semble s'être abattue sur les meneurs du hockey à Montréal de sorte que les Canadiens et les Maroons pourraient bien se trouver sans chef pendant quelque temps. Les Canadiens s'embarquent pour Ottawa à quatre heures cet après-midi, mais Léo Dandurand et Newey Lalonde demeureront dans leur lit, souffrant chacun d'une attaque de "grippe".

Les Maroons, de leur côté, sont sans pilote. Revenant hier après-midi de Detroit, ils ont dû y laisser Eddie Gerard, qui a pris le train pour Ottawa afin de se rétablir chez lui d'une attaque de "grippe".

Les Maroons n'ont pas de match au programme d'ici samedi mais ils doivent s'entraîner ce matin. C'est probablement le président James Strachan qui sera à surveiller les exercices. Le capitaine Hooley Smith et Jimmy Ward lui aideront.

Si Lalonde et Dandurand ne sont pas capables de prendre le train, cet après-midi, c'est Jules Dugal, secrétaire trésorier du club, qui prendra soin de l'équipe.

Les statistiques du groupe senior

SECTION DU DIMANCHE

	Buts	Ass.	Pts	P. en M.
Bourcier, Verdun	6	3	9	0
Gaudette, Canadien	6	3	9	0
St-Germain, Royal	6	3	9	0
Rhler, Verdun	5	2	7	12
Brown, Royal	5	2	7	12
Kilby, Verdun	3	4	7	4
Neville, Royal	4	2	6	12
Watson, St-François	2	0	2	4
Hargreaves, Canadien	1	5	6	17
Reeves, Canadien	4	1	5	6
Phon, Canadien	3	1	4	0
Patrick, Royal	3	1	4	0
Leduc, Verdun	2	2	4	0
Meishe, Verdun	2	2	4	2
Hasey, Royal	0	4	4	11
Guthrie, Lafontaine	3	0	3	12
Hille, St-François	3	0	3	6
MacQuibben, Royal	2	0	2	16
Thibault, St-François	2	0	2	12
St-Jean, Lafontaine	0	3	3	12
Arcand, Canadien	0	3	3	22
Jack, Lafontaine	2	0	2	0
Taylor, Verdun	2	0	2	0
Beauchamp, St-François	2	0	2	12

LES MAJEURES OUVRENT LEUR ASSEMBLEE AUJOURD'HUI

LA BALLE SERA STANDARD POUR LES MAJEURES

La seule difficulté est de savoir laquelle. — 40 joueurs sur le marché.

La radio

Par Paul MICKELSON
(Rédacteur sportif, Presse Associée)

Chicago, 11. — Les vents qui soufflent les joueurs de baseball d'un côté à l'autre du continent soufflent en tempête ce soir comme les propriétaires des clubs majeurs et leurs gérants, tous à la conquête de sang nouveau, arrivent à Chicago pour leur convention annuelle.

Pas moins de vingt joueurs dans chacune de la Nationale et de l'Américaine sont censés être sur le marché; confrontés par d'importants problèmes comme ceux de la standardisation de la balle, de la radio aux terrains de baseball, les propriétaires admettent avec un sourire réjoui qu'ils s'attendent aux plus grandes transactions depuis des années.

Les problèmes seront étudiés en assemblée demain et mercredi, tandis que les échanges et les ventes s'effectueront dans les corridors, les salles d'attente et les coins noirs des hôtels où sont les délégués.

Comme les scribes de baseball cherchaient des nouvelles et songeaient à anticiper les transactions, ils ont vu arriver l'un de ceux qui fera partie de la plus considérable des échanges que l'on prévoit: Mickey Cochran.

Le receveur des Athletics a été vendu à Detroit, qui s'en servira comme gérant et receveur tout à la fois, et il attend que Connie Mack et Frank Navin des Tigers annoncent officiellement l'échange.

Navin est certain

Navin a déjà déclaré qu'il était certain d'obtenir Cochran, et que la transaction serait bouclée après une courte discussion avec le mentor des Athletics. Cochran est enchanté de l'échange et il se propose déjà toute une reconstruction de l'équipe de Detroit pour la saison qui s'en vient.

Une balle standard

En attendant que l'assemblée se tienne, les meneurs prévoient l'adoption d'une balle standard pour les deux ligue et l'offre d'un nouveau contrat à Mountain Keweenaw Landis comme commissaire du baseball.

La question de l'irradiation des joues de baseball paraît incertaine, et la seule information obtenue se dit que les clubs qui ne se servaient pas de la radio, demanderaient un pourcentage des recettes obtenues ainsi par ceux qui s'en serviraient.

Aucun changement

"Personnellement, a dit William Harbridge, président de l'Américaine, je ne prévois aucun changement dans la politique de la ligue au sujet de la radio. Quelques-uns sont pour et d'autres sont contre. La situation est à peu près la même qu'il y a un an."

Le président de la Nationale, John Heydler, a déclaré, tout comme Harbridge, qu'une balle standard serait une grosse amélioration. La seule difficulté est de savoir quelle des deux balles sera adoptée.

Les Wanderers feront face à Crane ce soir

Les rapides Wanderers de Westmont feront face aux meneurs de la ligue Mont-Royal Junior, ce soir, à l'Aréna dans le premier match du triple-programme hebdomadaire du circuit. Verdun rencontrera ensuite Valois tandis que Champêtre et St-Alban's termineront la soirée.

Crane s'est assuré la première position de la ligue la semaine dernière en battant Valois pendant que Westmont en arrivait à une impasse par son match nul avec Champêtre. Les gars de Westmont fournissent du beau jeu depuis deux semaines, et s'ils se montrent à la hauteur de leur réputation, ce soir, les équipiers du Crane auront la vie dure.

Dans le deuxième match, la deuxième position du circuit sera en jeu. Les deux adversaires, Valois et Verdun, sont à peu près d'égale force et également ambitieux de remporter la victoire.

LARRY GAINS REMPORTE UNE AUTRE VICTOIRE

Londres, Ang., 11. — Deux gars de Toronto, Larry Gains, boxeur poids lourd, et Teddy Phillips, boxeur mi-lourd, ont chacun remporté une victoire, aujourd'hui, sur de redoutables adversaires.

Gains, détenteur du championnat de l'Empire Britannique, qui demeure en Angleterre depuis quelques années, l'a emporté sur Jack London de West Hamport. Le combat s'est terminé au deuxième round par un K.O. décisif en faveur du noir. Le match, qui a eu lieu à Newcastle, devait durer dix rounds.

Phillips de son côté l'a emporté sur Seaman Rowles, qui a perdu la décision.

Ne permettez pas que des lampes usagées gâtent la réception de votre Radio

REPLACEZ les déficientes par les véritables

RADIOTRONS MARCONI RVC

A vendre il y a un mois, Earl Roche est maintenant en tête des compteurs des deux sections de la Nationale

Avec dix points il est sur un pied d'égalité avec Johnny Sorrell. — Barry et deux Maroons, Smith et Northcott sont en seconde position. — Horner au cachot.

Il y a à peine quelques semaines les Sénateurs d'Ottawa annonçaient que Earl Roche, ailier gauche, était à qui le voulait. Mais aujourd'hui qui de la N.H.L. voudrait acheter l'ancienne étoile de l'équipe gagnante de la coupe Allan en 1930 s'entendrait rire au nez.

Roche a joué un grand rôle dans la course des Sénateurs à la troisième place de leur section et ce matin il tient la tête des compteurs de la ligue, égal avec Johnny Sorrell, des Red Wings, qui, pour la première fois cette année, partage l'honneur avec d'autres.

Chaque dix points, Roche avec 8 buts et 2 assistances, Sorrell avec 6 buts et 4 assistances.

Le sommet du classement est chargé, quatre joueurs prenant la seconde place avec neuf points, quatre avec huit et six avec sept.

Charlie Conacher, Hooley Smith, Baldy Northcott et Martin Barry ont la seconde position avec neuf points chacun.

Willard Laroche et Normie Himes battent la marche aux Canadiens et aux Amers, Laroche avec six points et Himes avec cinq.

Personne ne songe à enlever la palme des punitions à Red Horner, des Maple Leafs. Il a accumulé 43 minutes en compagnie des gardiens



EARL ROCHE

de pénitencier; Lionel Conacher, Harvey Jackson, Hooley Smith et King Clancy le suivent dans cet ordre.

Section canadienne Section américaine

	Buts	Ass.	Pts	P.
Earl Roche, Ottawa	8	2	10	10
Northcott, Montréal	6	4	9	14
Conacher, Toronto	6	3	9	9
Smith, Montréal	4	5	9	24
Sands, Toronto	5	5	8	22
Clancy, Toronto	2	6	8	2
Pringle, Toronto	2	6	8	2
Blair, Toronto	3	2	7	4
Jackson, Toronto	3	3	7	4
Wheeler, Toronto	4	4	7	6
H. Kilroe, Toronto	4	4	6	6
Larochelle, Canadian	4	3	6	19
Cotton, Toronto	4	3	6	14
Horner, Toronto	3	3	6	42
Joliat, Canadian	3	3	6	43
Bell, Toronto	3	3	6	14
Hines, Toronto	3	3	6	14
Leelaney, Toronto	2	3	5	8
Haley, Toronto	2	3	5	13
Howe, Ottawa	1	4	4	9
Day, Canadian	1	3	4	9
Touhey, Ottawa	2	2	4	9
McVeigh, American	2	2	4	12
Shannon, Toronto	2	2	4	12
Gray, American	2	2	4	8
Thomas, Ottawa	1	3	4	8
Patterson, American	2	2	4	8
Haynes, Montréal	3	3	6	10
W. Kilroe, Montréal	2	1	3	9
S. Mantha, Canadian	2	1	3	8
Day, Toronto	1	1	3	8
Graham, Montréal	2	2	4	8
Finnigan, Ottawa	2	2	4	8
Dutton, American	2	1	3	8
Morant, Canadian	2	1	3	4
Voss, Ottawa	2	1	3	4
Marlin, American	1	2	3	4
Burk, Canadian	1	2	3	8
Welland, Ottawa	2	2	4	8
Monkos, Canadian	1	2	3	8
Bellet, American	2	2	4	15
Ward, Montréal	2	2	4	15
Lépine, Canadian	2	2	4	15
E. Burke, American	2	2	4	6
Brady, Montréal	2	2	4	6
Bourgeault, Canadian	1	1	2	2
Con, American	1	1	2	2
Brady, American	1	1	2	2
Goss, Canadian	1	1	2	11
Kaminsky, Ottawa	1	1	2	11
G. Mantha, Canadian	1	1	2	11
Trotter, Montréal	1	1	2	10
Klein, American	1	1	2	19
Westworth, Montréal	1	1	2	19
Saunders, Ottawa	1	1	2	12
Shields, Ottawa	1	1	2	12
Cook, Ottawa	1	0	1	2
Duguid, Montréal	1	0	1	2
Riley, Canadian	1	0	1	2
Robinson, Montréal	0	1	1	2
Dokowski, American	0	1	1	11
Bowman, Ottawa	0	0	0	19
Leelaney, Montréal	0	0	0	18
Ayre, Montréal	0	0	0	15
McKenzie, Montréal	0	0	0	6
Wilcox, Montréal	0	0	0	8
McLennan, American	0	0	0	8
Chabot, Canadian	0	0	0	22
McCabe, Montréal	0	0	0	22
Meisley, American	0	0	0	22
Wattie, Ottawa	0	0	0	22
Doran, American	0	0	0	22

FLYING SON BAT LE COURSIER DE FRANK SEREMBA

Nyack faillit par une demi-longueur à la quatrième course, hier, à Jefferson Park.

Jefferson Park, 11. — Flying Son des écuries de M. J. Burks, bien conduit par le jockey Buddy Haas l'emporta, aujourd'hui, sur tout un peloton de rapides sprinters, pour s'assurer les honneurs de la quatrième course, la plus importante d'un programme sans vedette.

Pour en arriver à son but, le fils de Master Charlie a contenu une ruée vertigineuse de Nyack, un cheval de Frank Seremba, qui courait comme l'éclair dans le dernier furlong. Son conducteur, Lester Balaski, tenta l'impossible pour remporter ainsi sa troisième bourse consécutive de l'après-midi.

Il n'a pas réussi cependant comme Buddy Haas terminait sans difficulté, une demi-longueur en avant de lui. Black Comet de L. Thompson a pris la troisième position, une autre demi-longueur en arrière.

By Product, qui a brillé avec tant d'éclat, samedi dernier, a fait piètre figure comme favori dans cet événement. Après un bon départ, By Product n'a pu menacer personne. Le vainqueur Flying Son a couru les trois quarts de mille en 1:13 3/4 pour payer \$7.40 pour \$2.00.

N. Orleans, 11. — Robert S. Eddie, gérant général de la piste Jefferson Park, a annoncé aujourd'hui que les bourses des épreuves à réclamer seraient réduites de \$400 à \$300 des demain.

Les maigres assistances sont blâmer pour la réduction.

Les résultats

HOUSTON

Septième Course, 6 furlongs. — Le Jockey, 111, Westrup, 4.60, 3.90, 2.50; Brooklyn, 108, J. Higgins, 3.60, 3.60, 3.60; Frank K. 114, R. McKinnon, 2.20, 2.20, 2.20.

Temps 1:12 1/2. — Scotch Lass, Arab, 114, Past Life, Flower Day, Lacombe, Country, Tom, Phantom, Gertrude L. 100, Westrup, 2.20, 2.20, 2.20.

Deuxième Course, 6 furlongs. — Don Vern 116, T. Vercher, 4.40, 2.80, 2.40; Gypsy, Chief 111, J. Westrup, 3.60, 2.80, 2.80; Dr. Syntax 112, Steffen, 4.00.

Temps 1:11 3/4. — Essential, Jack Collins, Gossie, Seven Up, Lew Black, Ruckus, 111, Westrup, 2.20, 2.20, 2.20.

Troisième Course, 3 1/2 furlongs. — Past Move, J. Westrup, 3.00, 2.20, 2.20; Dr. Syntax 108, W. Wright, 3.40, 2.80; Miss Bonnaville, 111, Westrup, 4.00.

Temps 1:07. — Rodina, Indian Lore, Miss Post, Chief, Redway, Dallas, Ruth Landolt, Anache 111, J. Westrup, 2.20, 2.20, 2.20.

Quatrième Course, 2 1/2 furlongs. — Green 102, Peter, 7.20, 4.00, 3.00; Gene D. 100, J. Westrup, 3.80, 2.80; Even Play, W. Wright, 2.80.

Temps 1:06 3/4. — Open Range, Le Mierable, Pretty Sis, Mr. Bun, Two Sons, American Red, Her Hero, Unathi, Conklin, 111, Westrup, 2.20, 2.20, 2.20.

Cinquième Course, 1 mille. — Stroll Along, Beach 8.00, 5.40, 4.20; Contribut, 108, T. Vercher, 12.60, 6.80; Euryalus 100, J. Westrup, 2.20.

Temps 1:04 3/4. — Frank, Ernest, Depression, Cabero, Kneeligh Village, Vamp, His Way, 111, Westrup, 2.20, 2.20, 2.20.

Sixième Course, 1 mille. — Jeanne Wachs, E. Porter, 4.40, 3.00, 2.60; Winfred, Ann, 109, H. Himes, 2.80, 2.80, 2.80; Roy 112, Montgomery, 2.80.

Temps 1:04 3/4. — Yarrow, Bondy, Epiphet, Teolote, Flaunt, 111, Westrup, 2.20, 2.20, 2.20.

Septième Course, 1 mille. — Good Scout, J. Westrup, 4.20, 3.00, 2.60; Indian Boy, 104, Jacobs, 3.20, 2.20; Carson 104, O. Harbort, 4.60.

Temps 1:03 3/4. — Harbort, 4.60, 3.20, 2.20; Harbort, 4.60, 3.20, 2.20; Harbort, 4.60, 3.20, 2.20.

Temps 1:03 3/4. — Harbort, 4.60, 3.20, 2.20; Harbort, 4.60, 3.20, 2.20; Harbort, 4.60, 3.20, 2.20.

Temps 1:03 3/4. — Harbort, 4.60, 3.20, 2.20; Harbort, 4.60, 3.20, 2.20; Harbort, 4.60, 3.20, 2.20.

Temps 1:03 3/4. — Harbort, 4.60, 3.20, 2.20; Harbort, 4.60, 3.20, 2.20; Harbort, 4.60, 3.20, 2.20.

Temps 1:03 3/4. — Harbort, 4.60, 3.20, 2.20; Harbort, 4.60, 3.20, 2.20; Harbort, 4.60, 3.20, 2.20.

Temps 1:03 3/4. — Harbort, 4.60, 3.20, 2.20; Harbort, 4.60, 3.20, 2.20; Harbort, 4.60, 3.20, 2.20.

Temps 1:03 3/4. — Harbort, 4.60, 3.20, 2.20; Harbort, 4.60, 3.20, 2.20; Harbort, 4.60, 3.20, 2.20.

Temps 1:03 3/4. — Harbort, 4.60, 3.20, 2.20; Harbort, 4.60, 3.20, 2.20; Harbort, 4.60, 3.20, 2.20.

Le "Fjeld" devrait être chargé avant de quitter le port

Les conditions sur le fleuve exigent que le navire soit bien lesté.

Une barge coule

Le cargo norvégien "Fjeld" sera probablement déchargé à midi aujourd'hui. On n'a pas encore décidé s'il ferait son chargement de grain à Montréal ou à Sorel.

Dans la situation présente, la glace continuant d'épaissir d'heure en heure, nul ne peut dire même approximativement, si le petit navire de commerce qui effectuait dimanche, au port, l'arrivage le plus tardif, réussira à sortir indemne du fleuve Saint-Laurent où plusieurs bris-glaces, à l'oeuvre nuit et jour, ont déjà tant de peine à tenir le chenal libre.

Il est fort possible qu'on ait recouru à des produits chimiques pour dégager le navire au cas où il serait pris de nouveau dans un embâcle, comme cela lui est arrivé samedi dernier en plein lac Saint-Pierre.

Aucun danger de ce genre n'est encore à craindre dans le port même de Montréal, à cause du courant Ste-Marie dont la puissance défie toute congélation. Toutefois, dans le bassin où il est question d'amener le "Fjeld" pour le charger de grain, la glace se forme avec une grande rapidité.

L'agence de la Montréal Shipping qui a chargé le bateau à Montréal, croit à l'opportunité de mettre à bord un bon chargement de grain pour lester le navire autant que possible contre la dérive des glaces auxquelles il aura à faire face.

Avec l'escorte d'un bris-glaces, une navigation prudente surveillée par deux bons pilotes, il est probable que le "Fjeld" parvienne à la mer libre. En 1918, un navire est déjà parti de Montréal le 14 décembre. (Il est vrai que les conditions cette année-là n'étaient pas aussi rigoureuses que celles d'aujourd'hui).

Une barge en train de couler

A 5 h. 30 hier après-midi, la Commission du Port de Montréal était avisée que la barge n° 7 qui s'était amarrée avec plusieurs autres dans le bassin de la Pointe-du-Moulin-à-Vent, faisait des vagues d'eau considérables.

Surveillant de cette flotte immobilisée pour l'hiver demanda qu'on envoie sur les lieux le remorqueur "Sir-Hugh-Allen" afin que la barge n° 7, qui n'est plus en état de flotter, soit tirée en cale sèche. Malheureusement, les amarres du vapeur "Ponoka" hivernant également dans le bassin, vont d'une jettée à l'autre et bouchent ainsi l'entrée; des fils relient aussi les deux jettées qui forment le bassin du Moulin-à-Vent. De sorte que le "Sir-Hugh-Allen" fut empêché de se porter au secours de cette barge qui sombre lentement. La glace n'est pas encore assez forte pour la soutenir au-dessus de l'eau.

Marins récompensés

La Compagnie Générale Transatlantique mandait hier que le commandant du paquebot "De Grasse", le capitaine Pierre Thoreux, deux de ses officiers James Hamon et Joseph Renaud et cinq de ses marins, Mammé le Bars, Pierre André, Pierre Kerminvén, Hyacinthe LeGall et Sylvain Le Lay, ont été publiquement récompensés hier après-midi par la Life Saving Benevolent Association de New-York pour leur sauvetage de la goélette "Clementia" au large d'Halifax, le 2 décembre 1932. C'est pour ce même sauvetage que le ministère canadien de la Marine récompensait ces marins, au commencement de cette année.

Deux barrages se forment

D'après une information du Service des Signaux, la glace qui descendait en derive sur le fleuve hier après-midi s'est arrêtée dans le chenal à Centre-Coeur, formant là un gros barrage qui se solidifie lentement.

Un autre barrage de même importance a été signalé un peu plus tard à Sorel. Ces barrages vont d'une rive à l'autre et suffisent à intercepter tout mouvement maritime. Pour qu'un navire y puisse passer, il faut d'abord qu'un bris-glaces s'attaque à ces barrages et s'y taille un chenal.

FETE AUX HUITRES AU PROFIT
DES PETITS SOURDS-MUETS
LE 16 DECEMBRE

Cette fête aux huitres sera donnée le samedi soir, 16 décembre prochain à 8 h. 30, dans la salle du Poste de police No 21, entrée: 7035 rue St-Dominique, pour hommes et jeunes gens, sous la direction des Anciens du Patronage Saint-Georges.

Il y aura un programme musical avec MM. Ernest Lottier, Hector Charland, Conrad Gauthier, le Trio Marrazza, etc.

LE PARI DOUBLE

A Charlestown—Merrie Mary et Bokie B rapportent \$174.20.

A Jefferson Park—Anna Rita et Rizla rapportent \$42.80.

Le Corner, Charlat Rhodius, Visa, Grad, ont aussi couru.

Troisième Course, 6 1/2 furlongs. — Le Jockey, 111, Westrup, 4.60, 3.90, 2.50; Brooklyn, 108, J. Higgins, 3.60, 3.60, 3.60; Frank K. 114, R. McKinnon, 2.20, 2.20, 2.20.

Temps 1:12 1/2. — Scotch Lass, Arab, 114, Past Life, Flower Day, Lacombe, Country, Tom, Phantom, Gertrude L. 100, Westrup, 2.20, 2.20, 2.20.

Deuxième Course, 6 furlongs. — Don Vern 116, T. Vercher, 4.40, 2.80, 2.40; Gypsy, Chief 111, J. Westrup, 3.60, 2.80, 2.80; Dr. Syntax 112, Steffen, 4.00.

Temps 1:11 3/4. — Essential, Jack Collins, Gossie, Seven Up, Lew Black, Ruckus, 111, Westrup, 2.20, 2.20, 2.20.

Troisième Course, 3 1/2 furlongs. — Past Move, J. Westrup, 3.00, 2.20, 2.20; Dr. Syntax 108, W. Wright, 3.40, 2.80; Miss Bonnaville, 111, Westrup, 4.00.

Temps 1:07. — Rodina, Indian Lore, Miss Post, Chief, Redway, Dallas, Ruth Landolt, Anache 111, J. Westrup, 2.20, 2.20, 2.20.

Quatrième Course, 2 1/2 furlongs. — Green 102, Peter, 7.20, 4.00, 3.00; Gene D. 100, J. Westrup, 3.80, 2.80; Even Play, W. Wright, 2.80.

Temps 1:06 3/4. — Open Range, Le Mierable, Pretty Sis, Mr. Bun, Two Sons, American Red, Her Hero, Unathi, Conklin, 111, Westrup, 2.20, 2.20, 2.20.

Cinquième Course, 1 mille. — Stroll Along, Beach 8.00, 5.40, 4.20; Contribut, 108, T. Vercher, 12.60, 6.80; Euryalus 100, J. Westrup, 2.20.

Temps 1:04 3/4. — Frank, Ernest, Depression, Cabero, Kneeligh Village, Vamp, His Way, 111, Westrup, 2.20, 2.20, 2.20.

Action pour gages maintenue en partie

L'employé avait en effet exécuté tous les travaux exigés de lui.

L'hon. juge en chef Greenshield, de la Cour supérieure, a maintenu partiellement une réclamation de gages faite par J.-L. Turgeon contre Frank Sumner et autres.

Le demandeur poursuivait pour \$1,530, alléguant avoir été engagé par la Lusselle Cement Limited, d'abord comme mécanicien à raison de \$45 par semaine, et subsequmment comme gardien à raison de \$25 par mois. Il eut l'occasion de recevoir certaines sommes, mais une balance restait en souffrance. Ayant pris jugement contre la compagnie, Turgeon alléguait particulièrement que les défendeurs, en temps que directeurs, devaient être tenus responsables. Les défendeurs ont nié l'engagement à raison de \$45 par semaine, mais ont admis q. Turgeon, comme gardien, avait droit à \$50. Ils offrirent ce montant et un autre de \$25 pour couvrir les frais.

Tout la question en est une de faits, a fait remarquer le juge. En juin 1932, Turgeon abandonna sa maison et, à la connaissance des directeurs, alla s'installer à l'établissement en construction de la compagnie. A cet endroit, il y avait un certain nombre d'employés. La nature des travaux du demandeur est plutôt indéfinie, mais c'est un ingénieur mécanicien à qui on fournissait des plans, des spécifications, des formules et autres choses de même nature. Il passait tout son temps sur les lieux, faisait tout ce qu'on lui demandait de faire et travaillait dans l'intérêt de ses patrons. Comme Turgeon a déjà reçu un montant de \$230, c'est donc que la compagnie reconnaissait sa responsabilité envers lui. Ce n'était certainement pas son intention de lui faire un cadeau.

Vu la preuve offerte, le juge en est venu à la conclusion que le demandeur avait réellement droit à une compensation et il a fixé celle-ci à \$530. La défense devra payer les frais.

LA FAILLITE DE LA NIRA EST PREDITE...

(Suite de la dernière)

laire et prolonger les heures de travail. La NRA oblige l'industrie américaine à faire l'opposé, à augmenter les salaires et à réduire les heures de travail. Le conférencier conclut qu'il est visible que les industriels essaient de trouver une compensation dans un meilleur outillage leur permettant de produire d'avantage avec un personnel réduit.

Abus de crédit

"Un autre vice du capitalisme que l'on doit considérer comme responsable, en partie, de la crise, continue M. Strachey, c'est cet abus de crédit, cette orgie de spéculation. On a financé toute nouvelle entreprise qu'elle ait ou non sa raison d'être. Pour mettre fin à cette tendance perilleuse, il aurait fallu instituer un système bancaire rigide et sévère. On fait précisément le contraire aux Etats-Unis. On force les banques à prêter. La nouvelle économie est d'une nature essentiellement inflationniste de grande envergure."

La nouvelle économie, conclut le conférencier, terminant cette première partie de sa conférence, en fin de compte, n'est pas du tout une économie nouvelle. Elle aura pour effet de rendre plus nocifs les vices du capitalisme auxquels on reproche la crise économique actuelle. Elle produira, peut-être, un mieux mais ce mieux sera temporaire, et se terminera par un nouveau crash plus terrible encore que les précédents.

En Angleterre

M. Strachey parla ensuite de ce qu'on faisait en Angleterre pour sauver le capitalisme. On a, pense-t-il, ce que qu'il y avait de mieux à faire, c'était d'attendre. Il ajouta que, selon lui, M. Baldwin et M. MacDonald étaient tout désignés pour assumer cette politique d'inaction. Au point de vue du capitalisme, remarquait-il, cette politique d'attente et d'inaction est plus saine que celle des Etats-Unis.

M. Strachey s'arrêta quelque temps à parler du fascisme et de l'Europe continentale. Pour lui, le fascisme est une tentative désespérée pour sauver le capitalisme. "Le but réel de leur programme et le seul, c'est de se rétablir économiquement aux dépens des pays voisins." Le fascisme tend à la guerre, par une politique impérialiste.

"Avant d'adopter mes idées, dit-il en terminant, je suis certain que vous allez tenter par tous les moyens à votre disposition de sauver chez vous le capitalisme. Si quelque nouvelle économie peut vous apporter du soulagement, tant mieux pour vous. Tout ce que nous désirons c'est que le système capitaliste procure aux classes inférieures de la société le moyen d'exister. Enfin j'espère que tôt ou tard, du moins quelques-uns d'entre vous étudieront sérieusement la question qui se pose à tous présentement et en arriveront à la conclusion qu'il faut assier sur d'autres bases la civilisation."

On remarquait à la table d'honneur MM. G. Miller Hyde, Leslie Haslett, Carl Goldenberg, prof. C. Stuart Lennestrier, Hugh N. Baird, Rev. Gerald McShane, Dr. Hingston, Joseph Baughen, l'hon. juge Bond, l'hon. A.-K. Huggessen, C.R. John Strachey, R. P. Jellott, J. T. Leclerc, J. T. Stevens, R. E. Chadwick, A. Chase Casgrain, C.R. Olivier Lefebvre, prof. Eugène Forsey, prof. F. R. Scott.

Conseillers municipaux de Lachine assermentés

Plusieurs membres du nouveau conseil municipal de Lachine ont prêté le serment d'office, hier, nous apprend le secrétaire-trésorier de Lachine, M. Hector Duonst. Ce sont MM. les conseillers J. W. Warner, du quartier no 1; Arthur Ouellette, du quartier no 2; Edmond Labelle, du quartier no 3; Edmond Beauchamp, du quartier no 4; Edmond Gaston, du quartier no 5; Louis Gaston, du quartier no 6. Ces conseillers ont été élus par acclamation le 27 novembre dernier. Son Honneur le maire Anatole Carignan et MM. les conseillers Albert Guest et Arcade Fournier, des quartiers no 2 et no 7, qui ont élus le 4 décembre seulement, prêteront le serment d'office aujourd'hui.

Le conseil diffère l'étude de sujets fort intéressants

M. Weldon frappe de "next meeting" la motion Savard pour l'institution de loteries.

M. J.-A. Léo Papineau

Deux motions qu'on croyait devoir faire hier beaucoup de bruit au conseil municipal ont été écartées par la "next meeting" de MM. W. S. Weldon et Hector Dupuis, respectivement conseillers de Saint-Georges et de Papineau.

La première était de M. J.-Alonso Savard, conseiller de Saint-Denis, pour prier l'autorité provinciale de s'entendre avec Ottawa sur un amendement au code pénal de nature à autoriser les provinces qui en feraient la demande à organiser des loteries dans un but de charité.

Selon cette motion, les recettes de la loterie auraient été confiées à l'administration des provinces ou de leurs mandataires.

Les "attendus" de cette motion ne manquent pas d'intérêt; les voici: "Attendu qu'il existe, dans certains pays, des loteries, d'importants contrôles, dont les profits sont consacrés à des fins de charité publique, d'aide sociale et autres et qu'il y a tout lieu de croire que les résultats en sont des plus pratiques et satisfaisants; "Attendu que le code criminel du Canada prohibe l'organisation de loteries et défend même la vente de billets de celles tenues à l'étranger; "Attendu que la loi de l'assistance publique de la province de Québec entraîne pour celle-ci des dépenses de plus en plus grandes et que les municipalités qui la composent ont, en outre, à rencontrer de ce chef des charges très onéreuses sous forme de subventions aux hôpitaux, asiles, refuges ou autres oeuvres semblables, sans tenir compte de l'aide qu'elles doivent, surtout en temps de crise, donner à ceux qui sont privés de travail; "Attendu que les finances de presque toutes les municipalités sont lourdement obérées et qu'il est à prévoir qu'elles accuseront de plus en plus leur quotité-part de revenus provenant d'une source autre que l'augmentation des impôts; "Attendu que des démarches ont déjà été faites en vue de la légalisation des loteries au Canada, démarches qui n'auraient pas été couronnées de succès parce que certaines provinces du Dominion n'auraient pas vu cette mesure d'un bon oeil; "Attendu qu'il est plus que probable que la province de Québec favoriserait ce projet.

La motion Papineau

L'autre motion, celle de M. J.-A. Léo Papineau, conseiller de Villavay, visait au paiement de toutes les expropriations par tous les propriétaires de Montréal. En voici le texte: "Attendu qu'il est d'importance capitale pour tous les propriétaires de la cité de Montréal que la question des expropriations soit définitivement réglée; "Attendu qu'au-delà de dix-sept quartiers sont affectés par cette question et que la plupart des propriétaires de ces divers quartiers ne peuvent faire face à la situation sans y entrevoir la ruine, la Cité étant exposée à en recevoir le contre-coup au point de vue financier; "Attendu que la plupart de ces expropriations sont pour le bénéfice de tous les contribuables en général du fait qu'elles ont ouvert des débouchés aux principales artères; "Attendu que les propriétaires des quartiers excentriques de la cité ont, pour la plupart, déjà payé leur quote-part du coût de la construction des pavages, trottoirs, etc. dans le centre de la ville et qu'il ne serait que juste que les propriétaires du centre contribuent leur part au développement desdits quartiers; "Attendu que, dès sa première assemblée, le Comité Exécutif actuel de la Cité de Montréal, par la voix de son président, a promis de régler la question des expropriations; "Attendu que, au cours d'une entrevue avec une délégation des propriétaires de Villavay, monsieur l'échevin Legault, président intérimaire du Comité Exécutif, a réaffirmé la déclaration du président et a même ajouté qu'il fallait de toute nécessité aider les propriétaires à sortir du bourbier où les avaient placés les expropriations car autrement, d'après son propre aveu, c'est la ruine qui les attendait; "Attendu que le gouvernement de la province de Québec a laissé à la Cité de Montréal le soin de résoudre le problème de ses propres expropriations et que nous devons par conséquent prendre notre part de responsabilité et aider les propriétaires à sortir du gouffre où les a jetés ces expropriations, dont le coût a été injustement et arbitrairement réparti; "Attendu que, si l'on facilite le paiement de ces expropriations, tous les intéressés vont s'empressement de payer leurs dues et que la Cité de Montréal en retirera par conséquent un avantage appréciable au point de vue financier; "Que le Comité Exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire payer par tous les propriétaires de la Cité le coût de toutes les expropriations actuellement en suspens.

Feu Mme Norman Massé

Mme N. Massé, épouse de Dr Norman Massé, du Carré Saint-Louis, est décédée hier soir. Mme Massé, née Bédécarrat (Emma), était originaire de Toledo (Ohio) et mourut à l'âge de 88 ans.

Elle laisse son époux, le Dr Norman Massé, une fille, Lucille, épouse de Dr Arthur Beauchamp; trois fils, le Dr Norman Massé, fils, M. Paul Massé, et le Dr Jules Massé; une sœur Mme Emmett-B.-F. Fournier, de Norwood (Ohio); un genre, le Dr Arthur Beauchamp, deux petits-enfants, André et Jeannine Beauchamp.

Ingénieur décoré

Ottawa, 11. (P.C.) — L'Institut canadien de minéralogie et de métallurgie présentera une médaille de platine pur à James J. Denny, ingénieur minier de Schumacker, en Ontario, pour ses travaux en usage de l'or.

La police met fin à deux manifestations

Plus de 1,500 manifestants demandent la fermeture des refuges.

Plus de 1,500 personnes, des hommes et des femmes, représentant, selon la police, quatre organisations communistes de Montréal, ont manifesté hier après-midi, vers deux heures, devant les bureaux de la Commission municipale du chômage, 381, rue Ontario, pour demander la fermeture de tous les refuges et l'allocation d'au moins \$5.50 par semaine à tous les chômeurs. La police dut bientôt intervenir et disperser les manifestants, non sans avoir eu recours pour certains aux coups et aux bâtons.

Non satisfaits de cette réception, la plupart des manifestants se sont ensuite rendus devant les bureaux d'un journal, à l'angle des rues Saint-Jacques et Saint-Laurent où ils demandèrent à être photographiés. Plusieurs tentèrent même de faire des discours, mais la police, encore une fois, arriva bientôt sur les lieux et mit les mécontents en déroute. Aucune arrestation n'a été faite et personne n'a été gravement blessé.

Municipalité en défaut

Québec, 11. — La Commission Municipale de Québec s'adressera aux tribunaux du comté de Gaspé, à Percé, le 28 décembre prochain, aux fins de faire déclarer en défaut la municipalité de Saint-François de Pabos, dans le comté de Gaspé-Est.

PREMIER RAPPORT DE LA COMMISSION...

(Suite de la dernière)

260 noms. Toutes ces personnes recevaient des secours sans y avoir droit. D'un autre côté, nous avons dû ajouter 86 noms à nos listes. 36 personnes ont été citées par nous en justice sous l'accusation d'avoir obtenu des subventions de façon frauduleuse. Conformément aux instructions que nous avons reçues, nos inspections seront plus sévères et plus fréquentes que par le passé. Nous avons expédié, dans diverses villes de la province, 22 personnes désirant quitter Verdun et aller vivre chez des parents. Ces démenagements nous ont coûté \$335.28 soit \$15 en moyenne par personne. Nous sommes convaincus d'avoir ainsi économisé de l'argent à la municipalité.

Combustible

"De graves abus se sont produits, dans le passé, relativement à la distribution du combustible. Certains marchands ont trouvé moyen d'exploiter la ville et le chômeur. Nous avons décidé de ne pas payer plus de \$10 par corde de bois. J'ai suggéré que nous achetions nous-mêmes le bois et le charbon que nous distribuons. Nous avons trouvé qu'il était plus économique de nous procurer du combustible par l'intermédiaire de deux marchands. La distribution nous aurait coûté très cher et nous pouvions exercer ainsi un contrôle plus facile et plus efficace. Nous donnons trois cents livres de charbon pour le chauffage des logements supérieurs et quatre cents pour le chauffage des logements inférieurs."

Vêtements

"Nous nous chargeons de fournir nos chômeurs de vêtements, de chaussures. En achetant directement du marchand de gros, nous croyons économiser."

Ce système ne plait pas à tous les marchands. Je le regrette. Nous devons considérer l'intérêt des chômeurs et celui des contribuables, avant tout.

"Nous avons décidé de distribuer les allocations par chèques. Il est vrai que le gouvernement fédéral ne nous a pas autorisés à le faire. On nous a toujours dit que, pour ces questions de détail, nous ne relevions que du gouvernement provincial. Le gouvernement provincial désavoue le système de bons qui était en vigueur. Nous ne voulons pas revenir au "vouchers"

"Si Québec et Ottawa veulent défrayer en entier l'assistance que nous donnons aux chômeurs venus de l'extérieur, nous en sommes satisfaits; de toute façon, ces deux gouvernements sont obligés de secourir les chômeurs de la province, qu'ils habitent Montréal, Sherbrooke ou Saint-Jean. Mais nous, en tant que ville, devons

system" qui a permis aux épiciers peu scrupuleux de voler les chômeurs. "Nous sévrons avec rigueur contre toute personne qui n'utilisera pas ce chèque pour s'acheter de la nourriture, ou qui sera cause que sa famille souffrira de la faim, en ne le rapportant pas à la maison. La loi nous permet de sévir. Nous mettrons à profit cette permission."

Le loyer

"Nous avons été assurés que les propriétaires étaient satisfaits de la façon dont le loyer des secours est payé actuellement. Nous continuerons donc à donner une indemnité équivalente à la moitié du prix du logement, jusqu'à concurrence de \$10 par mois. "Les choses semblent s'être améliorées, dit en terminant Son Honneur. Les chômeurs paraissent satisfaits. Je reçois beaucoup moins de plaintes sérieuses à mon bureau."

Chambre de commerce

Une délégation de la Chambre de Commerce de Verdun a été reçue par les conseillers après la séance du conseil municipal. Elle venait discuter du chèque de secours et de l'achat de combustible chez deux marchands seulement.

Conformément à une proposition de M. le conseiller Camille Dansereau, le rapport de la Commission du chômage sera étudié à la prochaine séance du conseil. M. Dansereau donna, de plus, trois avis de motion, dont l'un traitait à la reconsideration de résolutions adoptées antérieurement par le conseil, dont deux concernent la commission du chômage.

Etaient présents S. H. le maire, MM. les conseillers Dansereau, Garriety, Lalonde, Lafrance, Gloo, Smith, Wermerlinger et Bombardier.

DECISIONS DE LA VILLE AU SUJET...

(Suite de la première)

MM. Quintal et Dupuis

Les conseillers de Sainte-Marie et Papineau, MM. H.-A. Quintal et Hector Dupuis, définissent chacun leur attitude en présence de la motion Auger.

M. Quintal trouve "que la motion à l'étude ne va pas assez loin", parce que, dit-il, "elle ne nous indique pas les moyens de renvoyer chez eux, sans qu'ils aient eu le temps de souffrir de la faim ou du froid, les chômeurs qui viennent chercher secours à Montréal."

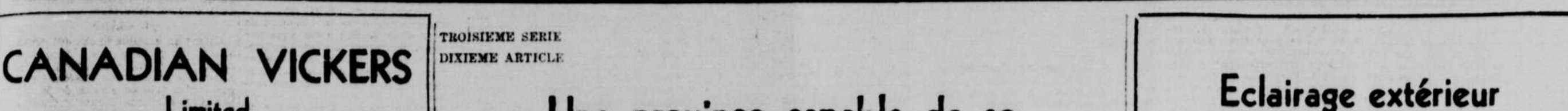
M. Quintal est pour l'expulsion pure et simple de ces misérables, mais il aimerait qu'on leur vint en aide au moins à partir du moment où ils arrivent ici jusqu'à leur retour à leur

1933
L'année
de
l'optimisme

QUÉBEC D'ABORD

Que toutes les bonnes volontés coopèrent avec notre industrie, notre commerce
et notre finance afin que notre Province soit la première
sur la route du retour à la prospérité!

1933
L'année
de la
prospérité



CANADIAN VICKERS Limited

Aéroplanes

Plans, devis et fabrication

Réparations

Deux cales-sèches flottantes

Bouilloires

Marines et stationnaires

Structures d'acier

Fabriquées et érigées. Acier en plaques lourdes et usinage.

Bureau général et usine:

MAISONNEUVE

Téléphone: Clairval 2500

MONTREAL

Adresse télégraphique: "VICKERS"

QUALITE, PRIX, SERVICE

JOLIETTE STEEL LIMITED

PIONNIERS DANS LA FABRICATION DE L'ACIER
MANCANÈSE AU CANADA

JOLIETTE, P.Q.

BUREAU DE MONTREAL:
700 — NEW BIRKS BUILDING

General Steel Wares Limited

MANUFACTURIERS
Acier enroulé — Aluminium — Ferblanterie — Articles de plomberie
Glacières — Poêles — Équipement de cuisine — Fourneaux à air chaud
Bijoux lithographiés de toutes sortes

2355 rue Delisle

Montréal

Tél.: WI. 6181

7 CRAIG EST

HARBOUR 2804

LES LABORATOIRES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

LIMITÉE

Génie Inspection Essais Analyses
MONTREAL

The Atlas Construction Co. Limited

INGENIEURS ET ENTREPRENEURS

679 RUE BELMONT, Montréal

Cantfield Corporation

Limited

Entrepreneurs en ciment et asphalte

SUR ROUTES A TRAFIC
LOURD ET LEGER

SUR TROTTOIRS

SUR QUAIS DE GARE

SUR COURS D'ECOLE

SUR COURTS DE TENNIS

SUR CHEMINS PRIVES

Tous renseignements supplémentaires à la

CANTFIELD CORPORATION LIMITED

35 OUEST, RUE NOTRE-DAME

MARquette 6852

Montréal

TROISIEME SERIE
DIXIEME ARTICLE

Une province capable de se suffire à elle-même

La province de Québec, tant par sa fertilité naturelle que par l'application de ses cultivateurs à produire en premier lieu les denrées essentielles à la subsistance de sa population, est capable de se suffire à elle-même.

Actuellement, nous importons des provinces voisines, ou de plus loin encore, diverses denrées dont la valeur représente des millions de dollars annuellement.

Ces importations sont-elles le résultat fatal de l'ingratitude de notre sol, ou de l'insouciance de nos cultivateurs, de nos producteurs?

Nous ne le croyons pas, et nous pensons plutôt qu'il faut en tenir responsable un état d'esprit qu'il serait urgent de corriger le plus tôt possible, principalement dans les temps que nous traversons, et qui est à la base de cette faveur que nous accordons trop souvent aux marchandises de l'étranger, au détriment de nos propres productions.

Nous achetons de l'étranger parce que nous oublions les avantages incontestables de l'achat chez nous. Peut-être entre-t-il du snobisme dans cette faveur consentie aux produits étrangers, récoltés et préparés bien souvent à quelques milles seulement au-delà de nos propres frontières, alors que nous restons indifférents, ou à peu près, à l'égard de ceux qui sont récoltés et préparés dans des conditions aussi avantageuses chez nous, dans notre province.

Peut-être aussi doutons-nous de la haute qualité de nos produits, sans même en avoir fait l'essai, sans les avoir comparés avec ceux qui nous viennent du dehors.

Et nous continuons d'envoyer inconsidérément nos dollars à l'étranger, au lieu de les acheminer vers la campagne québécoise qui saurait bien nous les rendre un jour par des achats plus fréquents et plus considérables qui stimuleraient l'industrie et le commerce des villes.

Depuis le début de la dépression économique, les autorités n'ont cessé de prôner l'achat chez nous. Le gouvernement fédéral recommande l'achat dans le Canada, et les gouvernements provinciaux l'achat dans leurs provinces respectives. On y voit le meilleur remède aux maux engendrés par un déséquilibre général. Certes, l'altruisme est une belle et noble chose, mais le vieux principe de la charité bien ordonnée reste toujours vrai, et nous devons penser d'abord aux nôtres, à nos cultivateurs, à nos ouvriers, avant d'encourager de nos deniers des exploitations étrangères.

Si encore notre province était stérile, si nos artisans du sol n'étaient pas à la hauteur de la position, nous aurions une bonne excuse. Mais tel n'est pas le cas. Québec a de tout temps été une province agricole avant tout, elle a marché dans la voie du progrès, et elle est en mesure d'aller encore de l'avant, à la condition que la faveur publique soutienne le zèle de ses producteurs et les encourage à produire davantage.

Notre production est déficitaire dans plusieurs lignes. Les conditions économiques que nous traversons y sont pour quelque chose, c'est vrai. Mais notre indifférence à l'endroit du producteur de chez nous, l'oubli dans lequel nous le laissons se débattre seul avec la solution de ses problèmes parfois angoissants, ne sont pas étrangers à la situation que chacun déplore aujourd'hui.

La statistique du commerce de nos produits sur nos divers marchés, principalement celui de Montréal, démontre que nos consommateurs accordent — spécialement pour les pommes de terre, les oeufs, le beurre, les fruits, les légumes — trop facilement leur préférence à l'étranger.

En d'autres lignes, notre consommation est bien en bas de notre production parce que nous ne pensons pas, tout simplement, à utiliser tel produit sur une plus grande échelle. C'est le cas du fromage. Nous en avons produit 26,000,000 lbs en 1931, et nous n'en avons consommé que 10,500,000 lbs, la différence étant dirigée vers l'exportation. Si Québec fabrique aujourd'hui un fromage dans des conditions qui le recommandent auprès des pays étrangers, nous ne voyons pas pourquoi les consommateurs de chez nous n'apprécieraient pas davantage ses hautes qualités et n'en feraient pas un plus grand usage.

Le nombre des volailles gardées sur nos fermes a augmenté de 5,481,918 à 7,932,135 en 1931, et ce mouvement progresse d'une manière encourageante. Mais quel a été le principal facteur de cette progression? Tout simplement l'encouragement dont les aviculteurs ont été l'objet depuis quelques années. Une énergique campagne fut conduite par les autorités et les diverses associations d'éleveurs de volailles en faveur des produits de nos basses-cours, le public sut y répondre, et se sentant soutenus nos aviculteurs ont développé leur exploitation, perfectionné leurs méthodes, pratiqué la sélection, classifié rigoureusement leur marchandise et conquis le marché. Ce qui s'est opéré dans cette ligne n'est pas impossible dans les autres.

Pour atteindre cet objectif, le public doit tout d'abord créer la demande, absorber en premier lieu les produits de nos campagnes avant de donner ses commandes à l'étranger, et faire comprendre à nos cultivateurs qu'ils ont à leur portée un débouché assuré, capable de disposer d'une production plus grande.

Accomplissons cela, et nos artisans du sol, nos éleveurs, nos aviculteurs, nos apiculteurs, toute la classe agricole enfin n'hésitera pas à faire les sacrifices voulus — en travail et en argent — pour produire davantage tout en se préoccupant de maintenir la qualité.

Rendons à la classe agricole la confiance en l'avenir, reconnaissons son effort en lui accordant notre clientèle assidue, et nous la verrons non seulement répondre généreusement à cet encouragement, mais aussi faire revenir à elle nombre de ses fils égarés dans les cités. Ces enfants prodiges retourneront à la Terre non pas parce qu'ils y seront forcés par des circonstances pénibles, mais volontairement, de gaité de cœur, parce qu'ils seront assurés d'une vie honnête et libre, assainie par le labeur le plus noble qui soit, celui de nourricier du genre humain.

Adélard GODBOUT,
Ministre de l'Agriculture de Québec

Quebec Paving Co. Limited

INGENIEURS ET ENTREPRENEURS

Construction de route et excavation

AVENUE DU PARC ET RUE BEAUBIEN

Dollard 3515

Pressure Pipe Company of Canada

Limited

FABRICANTS DE TUYAUX EN BETON ARME

Pour conduites à eau à haute pression

760 SQUARE VICTORIA

Montréal, Qué.

Votre Maison

est jugée par vos

impressions

SUR DEMANDE NOUS EN-
VERRONS L'UN DE NOS RE-
PRESENTANTS:LA CIE D'IMPRIMERIE
PERRAULT33 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Téléphone: HARBOUR 5131

Eclairage extérieur par la Northern Electric

Montréal est une cité éclairée à profusion. Du belvédère au sommet du Mont-Royal, le coup d'oeil est féérique. Par un bon système d'éclairage notre cité joint à la sûreté une beauté des plus agréables. La Northern Electric est fière du travail qu'elle a fait dans la ville parce qu'elle a contribué à la diffusion de la lumière dans tous les quartiers, là surtout où le besoin s'en faisait le plus sentir.



TEL.: DUPONT 5135

St. Michel Quarry Ltd

CARRIERE SAINT-MICHEL LIMITEE

PIERRE CONCASSEE DE TOUTES DIMENSIONS

SAINT-MICHEL DE LAVAL, MONTREAL

Standard Lime Company Limited

JOLIETTE, P.Q. CANADA

FABRICANTS DE

CHAUX — PIERRE CONCASSEE — BRIQUES CALCAIRES
SABLE ET GRAVIERS LAVES

En morceaux (gros et mis en baril) — hydrates — broyés — fertilisants

USINES A CHAUX A JOLIETTE ET ST-
WARCARRIERS
SABRIERE A STE-EMELIE, QUE.
BRIQUES A MONTREAL, QUE.
(Papineau-S.-Gregoire)

A. JANIN & COMPAGNIE

LIMITÉE

Entreprises Générales

1460 rue Sherbrooke O., Montréal

CRESCENT 6163

The Pizzagalli Terrazzo Tile Manufacturing Co. Limited

TRAVAUX EN MARBRE, TUILES ET TERRAZZO

105 OUEST, RUE JEAN TALON

MONTREAL

ECROUS BOULONS RIVETS

Le choix judicieux de la matière première et des meilleurs procédés, de même qu'une inspection sévère après chaque opération, nous permettent de vous offrir des boulons, écrous, et rivets de la plus haute qualité et de la plus stricte uniformité. L'acier de ces produits est manufacturé à l'électricité.

CANADIAN TUBE & STEEL PRODUCTS, LIMITED

MONTREAL

Spécialistes en fabrication et réparation d'instruments de chirurgie. Electro placage. Or, argent, chrome, nickel

Wm. Rochon & Fils

1031 PARC LAFONTAINE — Tél.: FALKIRK 2121, Montréal

La Ville emprunte 6 millions pour le secours aux chômeurs

Nul ne manquera de pain ou de feu durant l'époque des fêtes.

M. Léon Trépanier

La note est tout de même un peu plus élevée qu'on le prévoyait.

Autres rapports

Le conseil municipal a sanctionné hier deux rapports du comité exécutif pourvoyant à l'emprunt global de \$5,897,500 pour le "secours direct" durant les quatre derniers mois de 1933, soit: \$4,708,000 pour les mois de septembre, octobre et novembre et \$1,189,500 pour le mois de décembre.

Le "leader" du conseil, M. Léon Trépanier, observant que la note était légèrement plus élevée qu'on le prévoyait, déclare que la Ville n'a pas voulu qu'un seul chômeur courût le risque de souffrir de la faim ou du froid pendant "le temps des fêtes".

On verra, pendant ce mois et le mois de janvier, ce qu'il en coûte, et quel qu'il soit, soit par l'assistance, le chômeur et sa famille toucheront une allocation temporaire pour la durée de l'enquête de la commission. Même ceux que la Ville doit renvoyer à la campagne auront de quoi vivre d'ici leur départ.

Nous avons déjà parlé des cinquante-deux vieux employés de la voirie municipale, que la Ville a récemment mis à leur pension. A ces anciens serviteurs, la Ville a voté hier une pension annuelle de \$330 chacun.

Voici la liste complète des rapports adoptés par le conseil:

Rapports adoptés

A l'effet d'accorder à certains employés de la Cité une pension en vertu de l'article 338a de la charte de la Cité.

A l'effet d'approuver la vente, à M. H. Gibau, au prix de \$250.00, le lot No 341, 390, subd. 225, situé rue Le-Pailleur, quartier Mercier.

A l'effet d'amender une résolution du Conseil en date du 31 mars 1933 au sujet de l'achat de 24 automobiles pour l'usage du Service de la Police.

A l'effet d'amender une résolution du Conseil en date du 13 février 1933 au sujet du paiement d'un compte de M. P. S. Ross & Sons et Larue & Trudel pour l'examen des livres de la Ville.

A l'effet d'amender une résolution du Conseil en date du 13 février 1933 au sujet du paiement d'un compte à la Atlas Construction Co. Limited, au montant de \$5,360.07 au sujet du transport de blocs de granit, etc., lors des travaux d'excavation exécutés en rapport avec la pose d'une conduite d'égout.

A l'effet de retourner au fonds dit "Produit des ventes de propriétés civiques" une somme de \$20,553.89 représentant des balances disponibles de crédits votés à même ledit fonds.

A l'effet d'annuler certaines balances de crédits votés pour pavages trottoirs et égouts.

Pourvoyant à l'émission d'un emprunt de \$4,708,000.00 en vertu de divers règlements.

A l'effet (a) d'approuver un projet de règlement pourvoyant à un emprunt de \$1,189,500.00 en rapport avec les secours directs aux chômeurs pendant le mois de décembre 1933; (b) de mettre cette dite somme de \$1,189,500.00 à la disposition du Comité Exécutif.

A l'effet de constituer en corporation l'association dite "L'Ordre des chevaliers de St-Michel".

A l'effet de voter un crédit de \$20,000.00 pour l'achat et la pose d'un tuyau à l'endroit divers rues.

A l'effet de procéder, en commun avec les Frères de la Charité, au bornage de la ligne de division entre la propriété des Frères de la Charité (École de Réforme) et la propriété contigüe de la Cité.

A l'effet d'amender une résolution du Conseil en date du 24 juillet 1931 votant un crédit de \$1,600.00 pour la construction d'un trottoir sur la côte ouest de la rue Bordeaux, de la rue Ontario à la rue Courtois.

A l'effet d'approuver la vente à l'emphéote d'un lot situé rue Pasteur, quartier Ahuntsic.

Trois conférences de M. Etienne Gilson à Montréal

M. Etienne Gilson, l'éminent philosophe français, professeur de philosophie médiévale à l'université de Paris et directeur des études médiévales à l'université de Toronto, sera à Montréal cette semaine, invité de l'Institut scientifique franco-canadien. Il donnera trois conférences sur La Philosophie chrétienne et la vie sociale, jeudi, vendredi et samedi; il étudiera successivement Le problème de la société chrétienne, Dante et la capture de la chrétienté, et Le fondement philosophique de la chrétienté. Ces trois conférences auront lieu à la salle Saint-Sulpice, rue St-Denis. Celles de jeudi et de vendredi auront lieu le soir, à huit heures et demie; celle de samedi aura lieu le matin, à 10 h. 30.

RADIOTRONS
MARCONI
RVC
SONT EN VENTE PARTOUT

L'hon. M. Taschereau

L'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la Province, sera cet avant-midi aux bureaux du gouvernement, au nouveau Palais de Justice.

Les Canadiens ont su reconnaître la loyauté de M. King

Le premier ministre était digne d'occuper le siège qu'avait illustré le grand Laurier.

Au Club Laurier

"Aux jours sombres de 1917, alors que les lieutenants de Laurier abandonnaient le grand chef pour se rallier au mouvement nationaliste, que les Guthrie, les Manions et les Fielding trahissaient Laurier, William Lyon Mackenzie King imbu des mêmes principes de paix, d'harmonie et de justice que son chef, lui restait fidèle, et la convention libérale qui, en 1919, se réunissait pour élire un successeur à Sir Wilfrid Laurier, reconnaissait la loyauté de Mackenzie King en l'appelant à continuer dans l'histoire canadienne la politique suivie par le regretté chef des forces libérales, sir Wilfrid Laurier."

C'est ce que disait, hier après-midi, M. Vincent Dupuis, C.R., député aux Communes de Laprairie-Naperville, à l'assemblée mensuelle du Club Laurier des Femmes de Montréal, Inc., dans le Salon de Chêne de l'hôtel Windsor. Mme Marion Grant de Rouen présidait et présentait le conférencier.

Après la lecture du procès-verbal et de la correspondance, l'assemblée a adopté un vote de sympathie à Mme E. Grenier, présidente du Club Libéral d'Ahuntsic-Youville, à l'occasion de la mort de sa belle-mère, Mme A. Richard, vice-présidente, remplaçant Mme Grenier et représentant, avec Mme A. Ménard, le Club d'Ahuntsic-Youville, l'invité du Club Laurier.

M. Vincent Dupuis parla de M. King. Il raconta son enfance studieuse, entourée de la vigilance d'une mère et d'un père de famille patriotes et illustres dans l'histoire canadienne, qui apportèrent au futur premier ministre du Canada l'héritage de patriotisme, de liberté, d'ordre et de justice pour lesquels avait combattu William Lyon Mackenzie, le grand-père maternel du jeune King.

"M. King, dit M. Dupuis, s'est spécialisé dans l'économie politique. En 1897, on le voyait visiter une usine et s'apitoyer sur les salaires des ouvriers. Il alla soumettre un projet à sir William Mullock, qui le chargea de conduire une enquête, au nom du gouvernement, avec le résultat que sir William Mullock, alors ministre du Travail dans le cabinet Laurier, prit des mesures pour améliorer le sort des ouvriers et des ouvrières au Canada."

M. Dupuis résuma la vie politique de M. King, et, en terminant, le fit voir, à Toronto, en 1921 le soir de la grande victoire qui le porta au pouvoir, adulé, fêté et acclamé par les foules et ses amis. "Que fait alors le premier ministre du Canada ? Il se souvient de sa mère, dit le conférencier, et il alla, dans un taxi inconnu, jusqu'au cimetière, sagenouiller sur la fosse de sa mère, prier et demander la force de ne pas manquer au mandat que le peuple canadien venait de lui confier. Oui, M. Mackenzie King était digne de remplacer Laurier, il était digne et l'est encore d'être le chef des libéraux."

La présidente remercia M. Dupuis. Le programme musical avait été préparé par Mme Germain Philie. A l'ouverture, Mme Henry Dubé chanta "O Canada". Elle était accompagnée au piano par Mrs. Philie. Mme A. Ménard recita "Immigration" d'Octave Crémazie, et "L'Enfant et le Peloton de fil" de Jean Aicard. A la fin de l'assemblée, Mme Dubé fit une jolie improvisation sur le piano.

La lune lui joue un mauvais tour

La poésie du trottoir a ses dangers et Simone Trudeau en est une victime.

Simone Trudeau aime les longues promenades sentimentales sous la lune. Pour une jeune fille qui a déjà un casier judiciaire aujourd'hui, c'est un danger. De ce temps-ci surtout, la police qui s'occupe d'épurer notre ville de tout ce qui peut être louche, ne se laisse pas attendre par la poésie qui se dégage d'une nuit étoilée.

Simone fut donc proprement mise dans le panier à salade. Hier matin, le juge Lacroix, devant qui elle fut traînée, pour répondre à une accusation de vagabondage, l'envoyait dans les cellules, pour quatre mois, afin qu'elle puisse songer tout à son aise à son amie la lune.

LA MORT DE SIR ARTHUR CURRIE ET LA VILLE

Prenant note officiellement de la mort du général sir Arthur Currie, le conseil municipal adoptait hier après-midi une résolution exprimant sa sympathie à l'Armée, à l'université McGill et à la famille Currie.

La faillite de la NIRA est prédite par un communiste

La politique du président Roosevelt fera revivre les causes de la crise.

Au Canadian Club

Ce que les communistes pensent de la NIRA ? C'est sujet intéressant et instructif à ce sujet, hier, au déjeuner-causé du Canadian Club par un des adhérents du parti communiste anglais et non des moindres, M. John Strachey. Celui-ci avait intitulé sa causerie: "Can World Capitalism recover?" En réalité, il dit ce que lui et les autres communistes pensent de la politique économique nouvelle inaugurée aux Etats-Unis par le président Roosevelt. En un mot, ils n'ont aucun doute qu'elle soit vouée d'avance à l'échec.

L'hon. A.-H. Hugesen, C.R., présente le conférencier. Il souligne la largeur d'esprit du Canadian Club qui admet qu'on traite à ses déjeuners-causés tous les sujets et que l'on y expose les doctrines les plus diverses, pourvu "qu'on le fasse avec sincérité et avec compétence".

Il dit ensuite ce qu'était M. John Strachey. Celui-ci, après des études à Oxford, devint journaliste. Puis, abandonnant cette profession, il entra dans la politique et fut député communiste à la Chambre des Communes de Londres durant plusieurs années. En 1931, il abandonna la politique pour se consacrer aux lettres. Un de ses derniers volumes porte le titre de "The Coming Struggle for Power". M. Strachey revient d'un voyage d'études aux Etats-Unis où il a passé près de deux mois. Ce qu'il y avait de remarquable dans la causerie de M. Strachey c'était assurément de constater que les communistes voient dans la NRA quelque chose de tout à fait différent de ce que la plupart y voient: une expérience fondamentalement capitaliste et entachée de tous les vices que l'on reproche à ce système.

"Nous voyons, dit le conférencier, que la nouvelle économie américaine est entachée de ces vices du capitalisme qui portent, en grande partie, la responsabilité de la crise présente. De ces vices, j'en indiquerai trois."

Concentration

"Une des tendances les plus dangereuses du capitalisme est vers la concentration des richesses, vers le monopole. A mesure que le capitalisme vieillit, il concentre entre les mains d'un petit groupe toute la puissance économique. Toute la finance et l'industrie sont contrôlées par un ou deux puissants organismes. On assiste à la décadence des classes moyennes; à la ruine de leur capacité de consommation."

"Durant l'enquête que j'ai conduite, pour ma propre satisfaction, aux Etats-Unis sur la NRA, j'ai obtenu les réponses les plus diverses aux questions que j'ai posées. Une de celles qui m'ont le plus frappé est celle-ci: on m'a dit que les codes favorisaient considérablement les trusts et les monopoles."

M. Strachey déclara que cette réponse était conforme à ce qu'il a lui-même constaté.

Travail mécanique

"La tendance à l'industrialisation est une autre cause de la crise, poursuit le conférencier. On la trouve très vivante aux Etats-Unis. Pour ne citer qu'un cas extrême, à Milwaukee, une fabrique qui employait dernièrement 2,000 hommes, grâce à un outillage plus perfectionné, n'en emploie plus que 200, et cependant la production est restée la même."

"Cette tendance est encouragée par la NRA. Pour que l'industrie puisse préférer le travail humain au travail mécanique, il faudrait réduire les salaires."

(A suivre à la page 6)

M. Alonzo Savard et le service du tram

Correspondre entre autobus et tramway. — Les voitures de la rue Saint-Denis.

"Il faudra un jour que nous demandions à la Montreal Tramways que nous donner au moins les mêmes avantages que la ville de Verdun. On peut aller à Verdun ou en revenir en autobus et correspondre avec un autre autobus ou avec un tramway. Cette distinction n'a pas sa raison d'être, et nous devons y mettre fin."

Voilà ce que déclarait hier le conseiller de Saint-Denis, M. J. Alonzo Savard à l'occasion d'une motion de M. Henry-L. Auger, conseiller de Saint-Jacques, pour prier "le comité exécutif de suggérer à la commission des tramways, qu'elle fasse passer les voitures du circuit Saint-Denis rue Notre-Dame jusqu'à la place d'Armes, plutôt que rue Craig jusqu'au terminus."

Le conseil a adopté la motion Auger.

Visite du Young Men's Canadian Club, samedi

Les membres du Young Men's Canadian Club visiteront les usines de la Dominion Glass à la Pointe Saint-Charles. M. Percy W. Cole donnera les explications nécessaires aux visiteurs.

Les marchands de bois

L'assemblée annuelle de l'Association des marchands de bois en gros aura lieu mercredi, le 20 décembre à 5 heures, au salon A de l'hôtel Queen's. M. J.-A. Daigle présentera son rapport présidentiel.

L'assisté recevra du "secours", même pendant l'enquête

Adoptant une motion de M. Henry-L. Auger, conseiller de Saint-Jacques, le conseil municipal a prié hier le comité exécutif "de donner à la commission du chômage instruction de fournir, pendant la durée de son enquête, des allocations aux personnes qui ont fait leur inscription comme chômeurs et qui n'ont pas encore reçu leur carte d'enregistrement".

Les propriétaires chez M. Taschereau puis chez M. Gabias

Un dernier effort de la Ligue pour obtenir le paiement des loyers.

Réunion aujourd'hui

Les propriétaires de Montréal tenteront ces jours-ci un dernier effort pour obtenir le paiement des loyers des chômeurs. Cet avant-midi, une délégation de la Ligue des propriétaires se rendra chez l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la Province, qui passera la journée à Montréal.

Les propriétaires se plaignent qu'on leur ait fait de multiples promesses au sujet des loyers sans jamais les tenir. M. Rosario Gaudry, secrétaire de la Ligue, nous déclarait hier soir que les chèques du mois d'août n'ont pas même été envoyés. Et pourtant, la Commission du chômage a promis, dès son entrée en fonctions, qu'ils seraient expédiés dans quelques jours. Les chèques devaient être envoyés au plus tard le 15 de chaque mois. Et les propriétaires prétendent n'avoir pas encore reçu un sou pour les loyers d'août, de septembre, d'octobre, de novembre, et encore bien moins de décembre.

M. Gaudry nous a aussi déclaré que les propriétaires sont fatigués de se voir invités par le gouvernement fédéral à transiger avec la Ville, par la Ville à transiger avec le gouvernement provincial, et ainsi de même. Ils demanderont donc, ce matin, à M. Taschereau à quoi ils doivent s'en tenir. A la suite de l'entrevue avec le premier ministre, plusieurs membres du conseil de la Ligue se réuniront demain après-midi, pour discuter différentes choses dont le projet d'une Ligue provinciale des propriétaires et aussi des loyers des sans-travail. Et mercredi, la Ligue enverra une délégation rencontrer le président du Comité exécutif, M. Maurice Gabias.

La vente ignorait tous frigidaire

Il n'en avait pas été question lors du contrat intervenu entre les parties.

Une décision d'autant plus remarquable par sa brièveté que la déclaration contenait vingt-quatre paragraphes et la défense vingt-trois vient d'être rendue par l'hon. juge Ducloux, de la Cour supérieure.

Arthur Frenette révoque \$327 de Leonard Perrault, disant que par acte de vente en date du 21 mars 1932, il avait acheté du défendeur certains immeubles situés avenue Terrehoune; que Perrault devait, à ses frais et sans délai, fournir des frigidaires dans chaque logement; que malheureusement, les appareils n'ont pas été fournis et que lui-même, Frenette, a dû en faire passer à ses propres frais.

Perrault a plaidé qu'il n'a jamais promis de faire installer des frigidaires semblables à ceux qui existaient dans les autres logements des immeubles vendus; qu'il n'a jamais garanti expressément ou implicitement que toutes les parties de la construction étaient faites de matériaux neufs; que Frenette aurait dû procéder par voie de résiliation de contrat; que le défendeur a vendu ce qu'il avait et rien autre chose et, finalement, qu'il a agi avec la plus entière bonne foi.

Attendu, dit le juge, que le demandeur n'a pas établi les allégations essentielles de son action et que Perrault a justifié les siennes, la défense doit être maintenue et l'action renvoyée avec dépens.

REGLEMENTS QUE LE CONSEIL MUNICIPAL A SANCTIONNES HIER

Le conseil municipal a ratifié hier plusieurs projets de règlements, dont les principaux touchent le nettoyage à sec et le dégraisage, la construction dans les quartiers Mont-Royal, Notre-Dame de Grâce, Saint-Edouard, Saint-André, Montcalm et Rosemont.

M. Beatty nie la rumeur de sa candidature à la succession de M. Currie

M. E. W. Beatty, C. R., président du Canadien-Pacifique et chancelier de l'université McGill, a nié la rumeur qui posait sa candidature à la succession de sir Arthur Currie, principal de cette université décédé ces jours derniers.

Le conseil, directeur du Canadien-Pacifique, réuni en séance mensuelle, a protesté que le chemin de fer, en cette période critique, avait besoin plus que jamais de la direction de M. Beatty.

L'Union philatélique

Demain soir a lieu une réunion de l'Union philatélique de Montréal, au Café St-Jacques.

Un incendiaire s'en tire avec six mois grâce à la Couronne

Me Antoine Senécal demande au tribunal d'user de clémence.

Cas typique

William Lucas, accusé d'avoir allumé un incendie criminel, le 14 novembre, à la demeure de sa mère, 8362, rue Marselle, subissait son procès, hier devant le juge Cusson. Voici un bref résumé des faits racontés par les témoins les plus importants.

Le capitaine Hildegarde Marchand, du poste numéro 40, se rendit sur les lieux, pour répondre à une alarme reçue à la caserne, à 5 heures et deux minutes, le 14 novembre après-midi. Il constata une forte odeur d'essence en entrant dans la maison, où les flammes faisaient rage. Il y avait aussi 8 foyers d'incendie, séparés complètement les uns des autres. Quant à la nature du feu, il n'y a pas de doute là-dessus pour M. Marchand: ils ont été alimentés avec de l'essence.

Deux de ses hommes viennent corroborer son témoignage. La situation financière de Mme Lucas, n'est pas très brillante: 3 ans d'arriérés dans ses taxes; une hypothèque de \$1,300, à rembourser à la fin de décembre; \$248 d'impôts passés dus, et qu'il faudra payer dans 2 ou 3 mois pour éviter la saisie.

D'un autre côté, l'assurance contre le feu expirait le 31 décembre. Elle représenterait une valeur de \$3,900. Un incendie arriverait à point pour la tirer de ces mauvais pas. M. Erie Newman, investigateur des Underwriters vient ensuite déclarer que l'incendie n'a pas été causé par un poêle surchauffé, car dans la fournaise il a trouvé des morceaux de vieux journaux qui n'étaient pas entièrement consumés. En outre, dans la pièce où le feu s'est déclaré, au dire de l'inculpé, il n'y a que des traces de fumée. Lui aussi constate plusieurs foyers d'incendie et une odeur d'essence. Il conclut de son enquête qu'il se trouve en face d'une œuvre criminelle.

Lucas, amené dans la boîte par son procureur, Me Paul Desy, nie avec force sa culpabilité. Mais il ne peut fournir d'explication plausible sur certains de ses actes, durant la journée du crime. Il admet avoir acheté quatre gallons d'essence, mais il s'en est servi pour nettoyer sa moto-cyclette; cependant son frère, qui a passé la semaine avec lui, ne peut pas jurer que cet argent soit vrai.

Me Antoine Senécal, qui représentait la Couronne, résume les différents témoignages. Il y a eu un incendie criminel. L'inculpé était la seule personne à la maison lors de l'incendie. Il y a un mobile suffisant. A mon avis, Lucas est coupable d'avoir servi d'instrument à d'autres personnes.

Me Paul Desy revient à la charge en disant que son client n'avait aucun motif pour commettre une offense aussi grave.

Malgré son plaidoyer, Lucas est déclaré coupable par le tribunal. Passible d'emprisonnement à vie, il s'en tire avec six mois; Me Senécal ayant lui-même insisté pour que le coupable soit traité avec le plus d'indulgence possible, vu son casier judiciaire sans tache, à cause de sa grande jeunesse, et aussi parce que la plus coupable n'est pas lui, mais ceux qui l'ont poussé à commettre le crime, et qui se sont servis de lui comme bouc émissaire.

Rencontré dans l'antichambre du Palais, après l'audience, Me Senécal refusa net de répondre à une question de notre représentant, au sujet d'une rumeur courante qu'il doit résigner comme procureur de la Couronne, pour se mettre à la pratique en Défense.

Un autobus cause un grave accident

Mme Reuden Kovshoff, 51 ans, admise à l'hôpital dans un état critique.

Mme Reuden Kovshoff, âgée de 51 ans, domiciliée à 5281, rue Hutchison a été grièvement blessée par un autobus, hier soir, vers 5 h. 15, en traversant la chaussée à l'angle des rues Fairmount et Saint-Urbain. Elle a été admise à l'hôpital Royal Victoria, souffrant d'une fracture probable du crâne et de nombreuses contusions. Les médecins jugent son état critique.

Mme Kovshoff, selon la police, traversait la rue Fairmount vers l'est, quand elle fut violemment heurtée par un autobus de la Provincial Transport Company, conduite vers le nord, rue Saint-Urbain. Le conducteur du véhicule, M. Bruno Gibau, domicilié à 7403, avenue Henri-Julien, se porta immédiatement au secours de la victime et prévint la police. Le sergent O'Neill et le sergent détective Charnand ont enquêté.

MORT TRAGIQUE D'UNE JUIVE, AVENUE DU PARC

Pour un motif encore inconnu, selon la police, Celia Levitt, de nationalité juive, âgée de trente-trois ans, domiciliée à 5335, avenue du Parc, appartement 11, s'est enlevée la vie, hier soir, vers six heures trente, en absorbant cinquante comprimés de bichlorure de mercure. Elle a succombé à l'hôpital Saint-Luc, moins de deux heures après avoir été trouvée inconsciente par sa sœur Mlle Viola Levitt. Le lieutenant Ledue a fait enquête.

Le corps a été transporté à la morgue, et une enquête aura lieu, ce matin, en Cour du coroner.

L'hon. J.-E. Perrault

En compagnie du lieutenant-colonel J.-L. Boulanger, l'honorable J.-E. Perrault, ministre de la Voirie partira aujourd'hui pour Ottawa, où il assistera à la conférence interprovinciale sur le camionnage.

Judi, l'honorable M. Perrault sera aux bureaux du gouvernement provincial, au nouveau Palais de Justice, à Montréal.

Victoire pour le ministère de la Voirie de Québec

La Commission des Services publics sanctionne un principe d'expropriations.

Quatre jugements

Le ministère de la Voirie vient de faire reconnaître par la Commission des Services publics un principe de grande importance en matière d'expropriations. Ce principe, le voici: un terrain ne subit aucun dommage réel du seul fait de l'exhaussement du niveau d'une route qui lui fait face, à moins qu'il n'y ait sur ce terrain une habitation. Et même dans ce dernier cas, ce n'est pas certain qu'il y ait dommage.

Ce principe, plusieurs fois mis de l'avant devant la Commission des Services publics, a été reconnu hier au sujet de plusieurs causes en rapport avec la construction du boulevard Sainte-Rose. Plusieurs poursuites auraient été intentées contre le ministère de la Voirie par des particuliers, si la Commission n'avait pas rendu une décision favorable au ministère.

Les requérants étaient MM. Antonio Clermont, Jérémie Bertrand, Dame veuve Bertrand et M. Gagnon. Nous donnons ci-après le montant des réclamations et la somme des indemnités accordées: M. Gariépy, \$6,000 et \$600; A. Clermont, \$2,000 et \$200; Jérémie Bertrand, \$2,000 et \$125; Dame veuve Bertrand, \$1,500 et \$100; M. Gagnon, \$2,000 et \$112. Dans tous les cas les offres du ministère de la Voirie ont été maintenues, sauf dans le cas de M. Jérémie Bertrand, où la Commission des Services publics a réduit la somme offerte.

Ces décisions démontrent que la Voirie est généreuse dans les indemnités qu'elle offre dans ses expropriations.

Me Antonio Perrault représentait le ministère de la Voirie.

Une poursuite en annulation de bail

Il s'agit d'un garage situé angle des rues Osborne et de la Montagne.

L'hon. juge Fortier, de la Cour supérieure, continue présentement l'audition d'une cause importante dans laquelle les parties intéressées sont Gendron et Giguère Limitée, la Studabaker Corporation of Canada et William Jennings. Il s'agit d'une réclamation de dommages attachée à une demande de résiliation de bail.

La compagnie demanderesse déclare que par bail sous seing privé en date du 6 mars 1933, elle a loué de la Studabaker Corporation pour la période d'un an et à raison de \$4,500 un certain immeuble situé angle des rues Mountain et Osborne, dans la cité de Montréal. Son commerce, ajoute-t-elle, est celui d'exploitation de garage, de travaux de réparations d'automobiles et autres ouvrages incidents. Or le toit de l'immeuble serait très défectueux, l'eau coulant en abondance, obligeant les employés de déplacer les automobiles et les camions à tout instant, les employés eux-mêmes étant fort incommodés dans l'accomplissement de leurs devoirs journaliers. De plus, le plancher de l'étage inférieur est rempli de trous et de crevasses et, par-dessus tout, le chauffage serait excessivement difficile. La demanderesse ajoute qu'elle avait loué les lieux dans le but d'y faire un commerce qui s'annonçait lucratif, mais qu'elle se verrait dans l'obligation de les évacuer. Comme ses nombreuses mises en demeure n'ont pas été écoutées, elle conclut à une condamnation de \$16,340 à titre de dommages et à la résiliation du bail.

Sur réception de la poursuite, la Studabaker Corporation a appelé William Jennings en garantie, alléguant qu'elle-même a loué de Jennings l'immeuble en question au mois de mars 1927 pour une période de dix ans et que si jamais il arrive à la cour de la condamner, c'est le défendeur en garantie qui devra l'indemniser de tous dommages.

LA FETE DE L'ARBRE DE NOEL A SAINTE-JUSTINE

Judi le 28 décembre, à trois heures de l'après-midi, aura lieu la fête de l'Arbre de Noël à l'hôpital Sainte-Justine. Tous les amis de l'oeuvre sont cordialement invités.

L'hon. M. David au Club Rotary, aujourd'hui

L'honorable Athanase David, secrétaire de la Province, sera, ce midi, l'hôte et le conférencier du Rotary Club à l'hôtel Windsor.

Premier rapport de la commission du chômage de Verdun

S. H. le maire annonce que la ville de Verdun est satisfaite du gouvernement de Québec.

Combustible et vêtement

Son Honneur le maire Ferland, en donnant hier soir, au conseil municipal de Verdun, le premier rapport de la commission du chômage, a fait remarquer que Verdun était la seule municipalité dans la province et peut-être au Canada à confier la distribution des allocations de chômage à des commissaires choisis parmi les conseillers municipaux. Son Honneur parlait en qualité de président de la commission du chômage.

Ce rapport a été l'intérêt principal de la séance du conseil municipal de Verdun. Le reste de la séance a été consacré à la lecture de règlements municipaux concernant les prochains travaux de chômage et les emprunts qu'ils nécessitent.

A la fin de la réunion, le conseiller Camille Dansereau présente une résolution qui n'est pas de suite. Elle demandait à la ville de rétablir dans ses fonctions l'ancien inspecteur municipal pour la prévention des incendies. Cette résolution fut renvoyée au comité pour discussion.

Rapport de la commission

"Dès le début, dit Son Honneur le maire Ferland, soumettant le rapport de la